

2017

Atlas démographique de la profession vétérinaire



OBSERVATOIRE
NATIONAL
DÉMOGRAPHIQUE
DE LA
PROFESSION
VÉTÉRINAIRE

2017

Atlas démographique **de la profession vétérinaire**



INTRODUCTION

Au nom du Comité des membres de l'Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, je suis heureux de vous présenter le deuxième Atlas démographique de la profession vétérinaire sur la base des données arrêtées au 31 décembre 2016. Cette publication de référence a vocation à s'inscrire dans la durée, avec une publication annuelle des données nationales et une publication à intervalle de trois ans des données nationales complétées des données régionales.

Cela permettra de disposer à intervalles réguliers de données vétérinaires et animales utiles à l'analyse de l'implantation des vétérinaires praticiens au cœur de chaque bassin de vie, au sein de chaque territoire. Il s'agira à terme d'explorer les données démographiques de tous les diplômés vétérinaires exerçant sur le territoire national au-delà des 18 149 vétérinaires qui exercent la médecine et la chirurgie des animaux. Les métiers vétérinaires sont un bien pré-

cieux pour la nation au service de la santé des animaux, compris dans son assertion la plus large comme la santé de l'écosystème dans lequel l'animal, l'homme et l'environnement interagissent.

Au titre des nouveautés, l'Atlas consacre un chapitre aux vétérinaires spécialistes, aux vétérinaires en cumul emploi-retraite, sans oublier les rubriques consacrées aux stages tutorés en cinquième année des écoles vétérinaires, aux inspecteurs de la santé publique vétérinaire et aux vétérinaires des armées. La médecine et la chirurgie des animaux s'exercent au travers de 8 050 établissements vétérinaires dont la répartition inégale sur le territoire demeure à surveiller et à comprendre pour éviter que des déserts vétérinaires ne s'installent durablement dans les territoires ruraux. Le nombre de ces vétérinaires en exercice tend à se stabiliser depuis maintenant deux ans, après une forte progression de plus de 11 % en cinq ans. L'Atlas 2017 confirme la tendance observée

des arrêts prématurés de l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux par des professionnels âgés de moins de 40 ans : il convient de comprendre ce constat démographique. Un travail universitaire est en cours à ce sujet.

La profession vétérinaire peut se féliciter de constater que les données réunies dans son atlas démographique sont reprises régulièrement dans des publications scientifiques, dans la presse ou dans des études économiques, gage de l'intérêt des informations publiées et de leur qualité.

Je tiens à remercier l'ensemble des contributeurs de l'Atlas pour leur important travail de récolte et de valorisation des données, travail utile et important en matière de pilotage des politiques publiques relatives à la profession de vétérinaire, aux métiers vétérinaires dans leur diversité.

Je tiens tout particulièrement à remercier mon confrère le DV Eric Sannier qui assume la responsa-

bilité de l'Atlas, ainsi que Madame Anne Laboulais et Monsieur David Morin, respectivement Directrice de la communication et Directeur des systèmes d'information du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires. Je vous souhaite une bonne lecture et que chacun fasse le meilleur usage de cet Atlas pour comprendre et analyser les métiers vétérinaires.

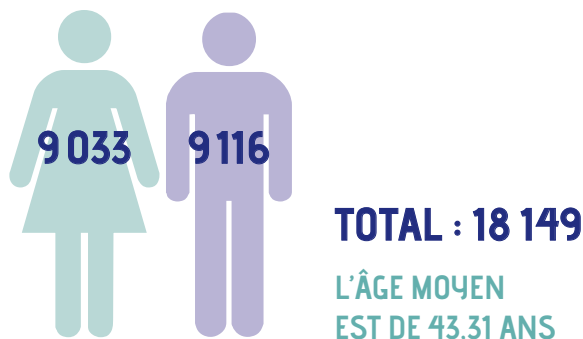
DV Jacques GUERIN

Président de l'Observatoire national démographique de la profession vétérinaire

LES VÉTÉRINAIRES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE



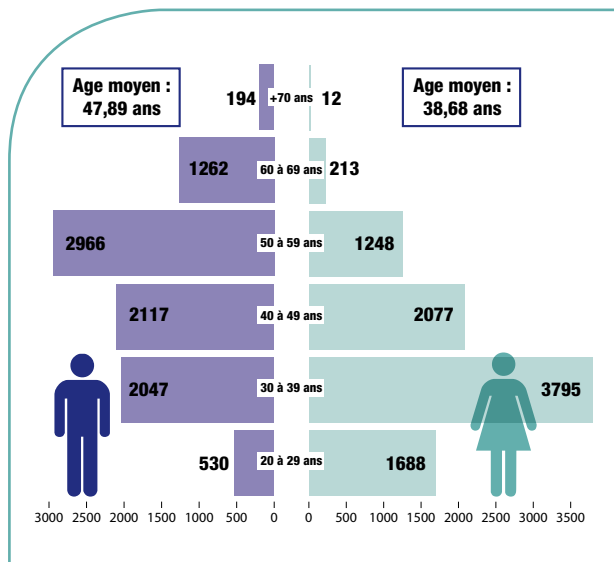
DONNÉES NATIONALES

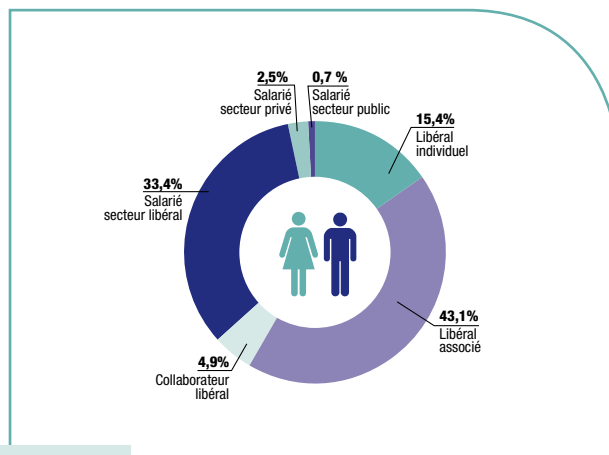
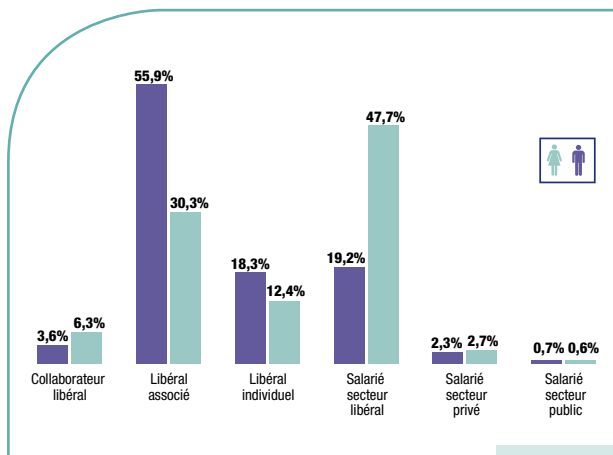


Le nombre de vétérinaires inscrits au tableau progresse de 10,99 % entre le 31/12/2011 et le 31/12/2016. Le nombre total de vétérinaires inscrits au 31/12/2016 est de 18 149. Après une période de progression constante, le nombre de vétérinaires inscrits se stabilise.

L'âge moyen des vétérinaires est de 43,31 ans et reste stable sur les cinq dernières années

La parité sera atteinte au premier trimestre 2017, le % de femmes inscrites au tableau au 31/12/2016 est de 49,8 % avec 9 033 femmes inscrites, soit une progression de 2,5% sur l'année, tandis que le nombre d'hommes inscrits continue de régresser avec une diminution de 2,2 %.

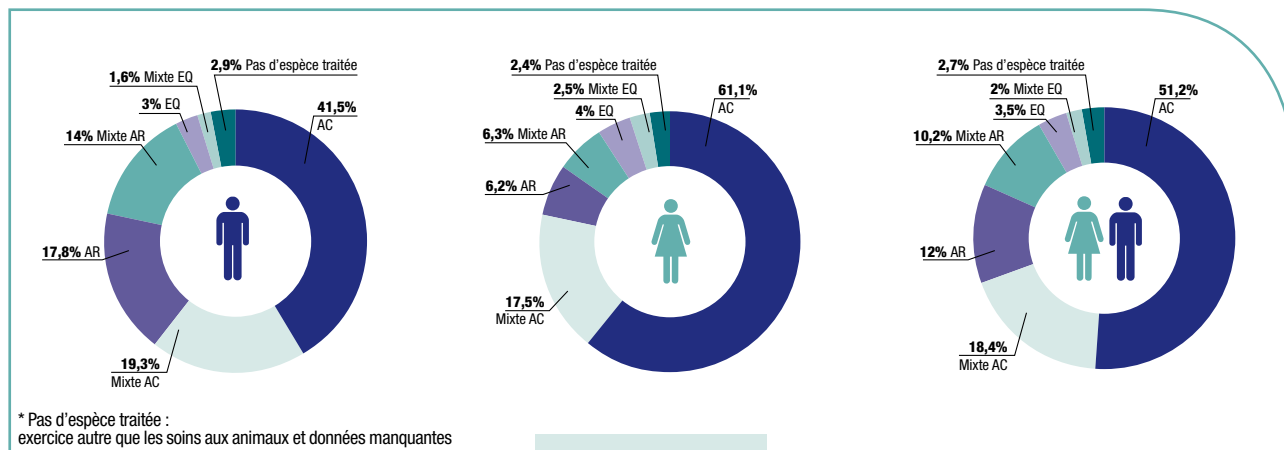




Modalité d'exercice vétérinaire

Les vétérinaires salariés du secteur libéral sont une population en constante augmentation (+2,8 % en 2016 par rapport à 2015) alors que la proportion de vétérinaires en exercice libérale est stable, soulignant que les vétérinaires en exercice individuel continuent de régresser et diminuent de 1,8 % quand les vétérinaires en exercice libéral associés continuent de progresser (+1,4 %).

La médecine et la chirurgie des animaux de compagnie exercée de manière exclusive ou prédominante continue de progresser et concernent 69,6 % des vétérinaires en 2016 (+4,1 % en 5 ans). Le nombre de vétérinaires exerçant pour les animaux de rente à titre principal est stable et représente 22,2 % (22,8 % en 2015) de la population des vétérinaires inscrits (-2 % en cinq ans, soit -161 diplômes).

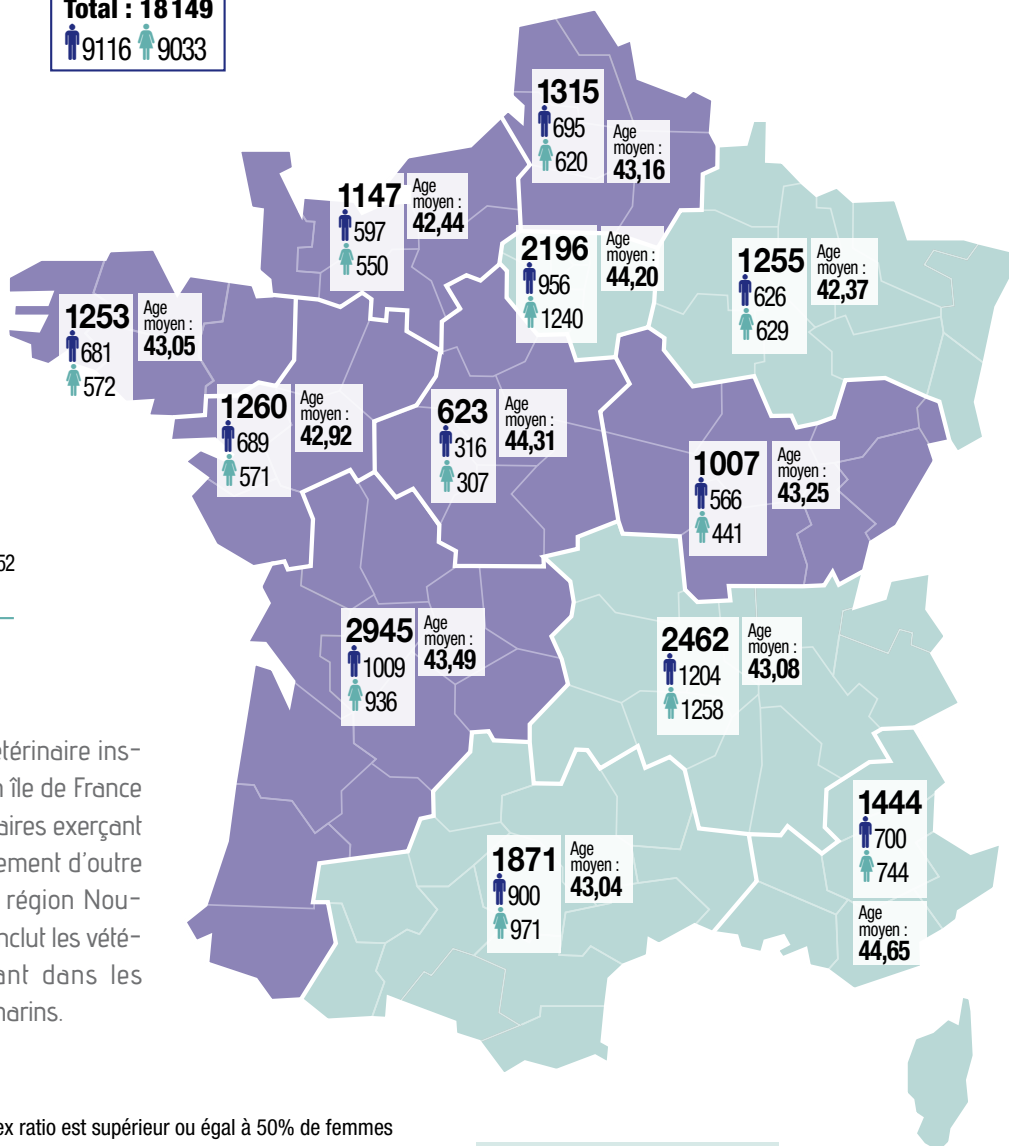


* Pas d'espèce traitée : exercice autre que les soins aux animaux et données manquantes

Espèces traitées

Total : 18 149

♂ 9116 ♀ 9033



DOM : 278 ♂ 126 ♀ 152
Age moyen : 41,43

COM : 93 ♂ 51 ♀ 42
Age moyen : 42,80

le nombre de vétérinaire inscrits de la région île de France inclut les vétérinaires exerçant dans les département d'outre mer, celui de la région Nouvelle-Aquitaine inclut les vétérinaires exerçant dans les territoires ultra marins.

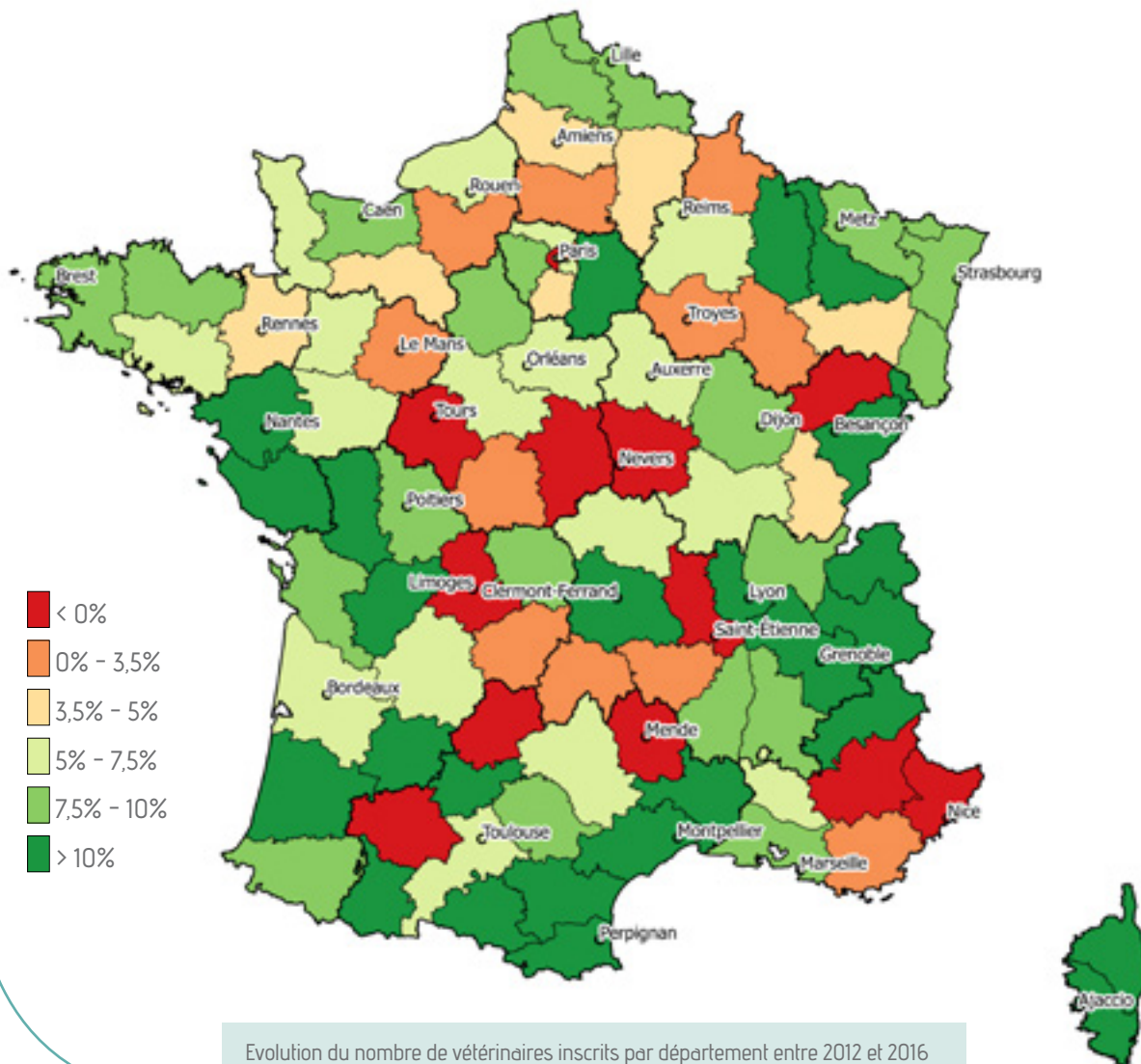
■ Régions où le sex ratio est supérieur ou égal à 50% de femmes

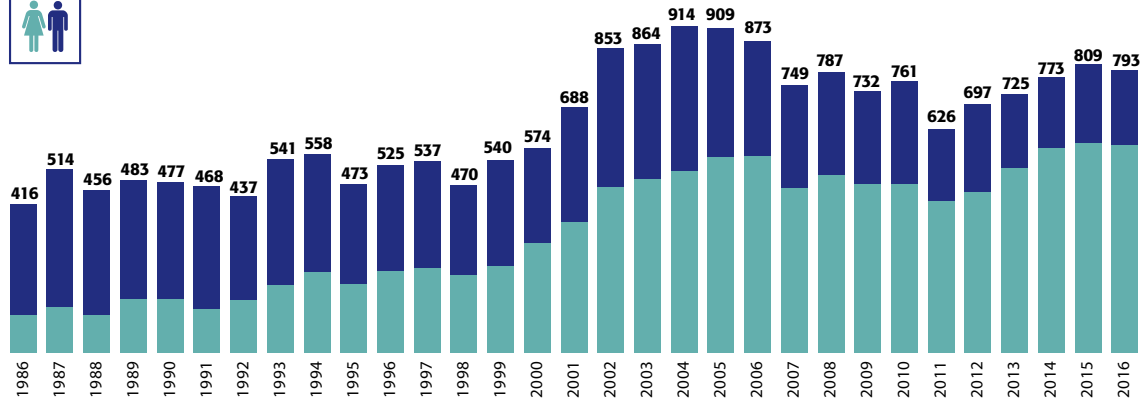
■ Régions où le sex ratio est supérieur ou égal à 50% d'hommes

+... Nombre de vétérinaires inscrits par région et âge moyen

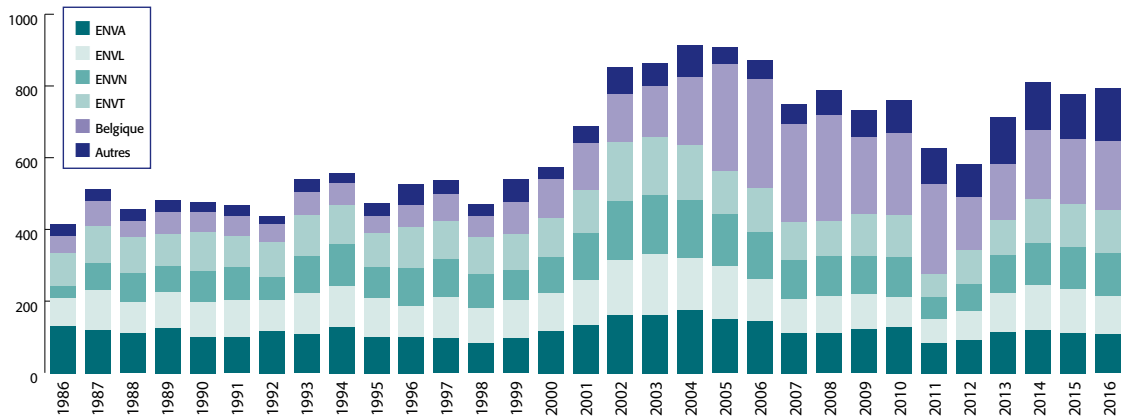
Répartition H/F

Si le nombre de vétérinaires inscrits en France métropolitaine a augmenté de 7,5 % entre 2012 et 2016, la situation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Certains départements montrent une baisse significative du nombre de vétérinaires inscrits sur cette même période, quand d'autres progressent.

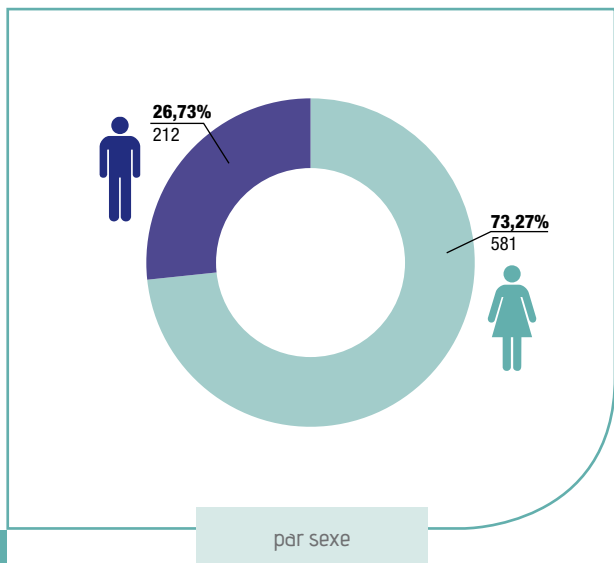
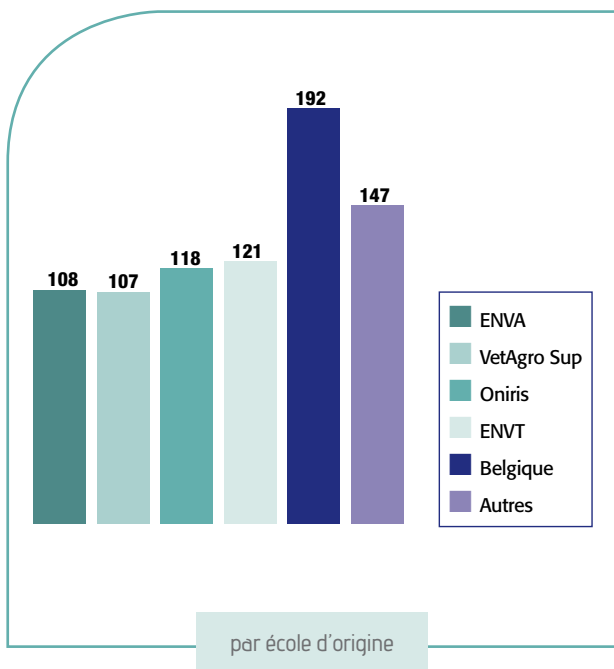




Nouveaux inscrits par sexe



Nouveaux inscrits par ENV et faculté d'origine

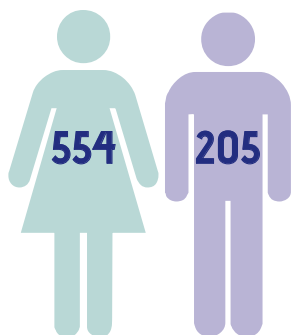


Deux périodes regroupant une grande partie des inscriptions sont observées : le 3^e trimestre (juillet à septembre) et la période de décembre à février les variations étant en relation avec la délivrance de la thèse pour les étudiants issus des ENV.

L'âge moyen des étudiants issus des ENV est de 27,4 ans quand celui des étudiants issus des Ecoles Belges est de 26,7 années. 40 % des nouveaux inscrits issus des universités belges ont 25 ans ou moins soulignant par ailleurs que 60,5 % des effectifs issus de ces universités sont de nationalité française quand 20 % des nouveaux inscrits issus des écoles françaises ont moins de 26 ans.

LES PRIMO-INSCRITS

AU TABLEAU DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES

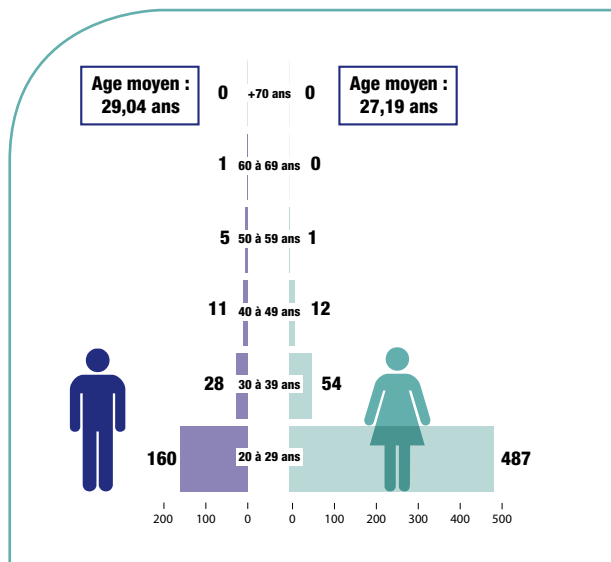


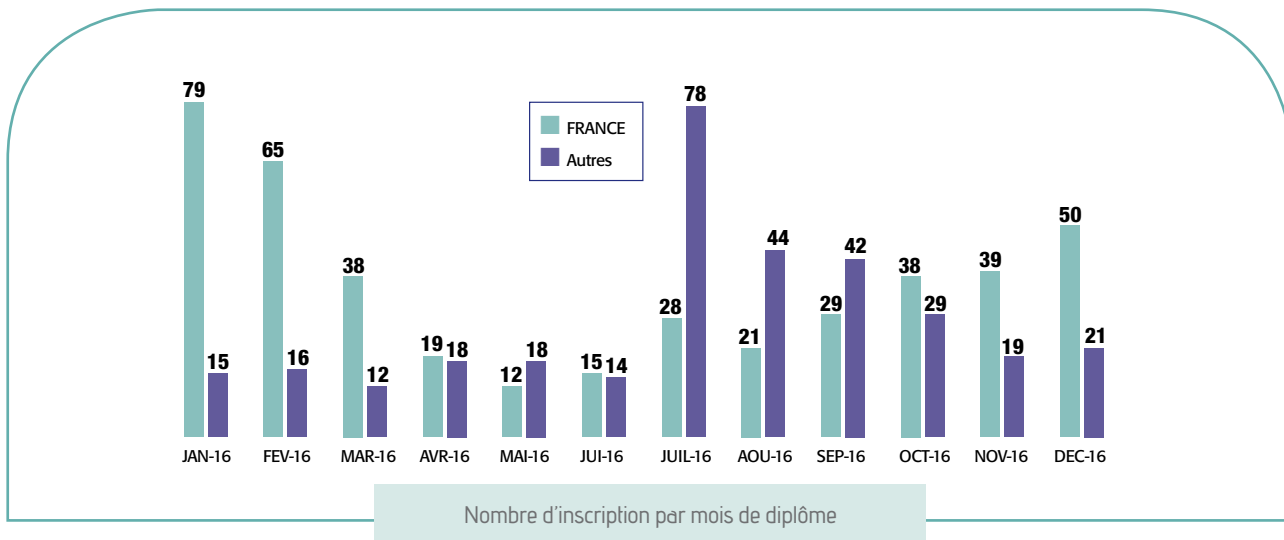
TOTAL : 759

L'ÂGE MOYEN
EST DE 27,69 ANS.

759 vétérinaires se sont inscrits pour la première fois en 2016 (680 en 2011). Les femmes représentent 73 % de ces primo-inscriptions en 2016. Le ratio augmente de 8,7 % par rapport à 2011 (64,3%).

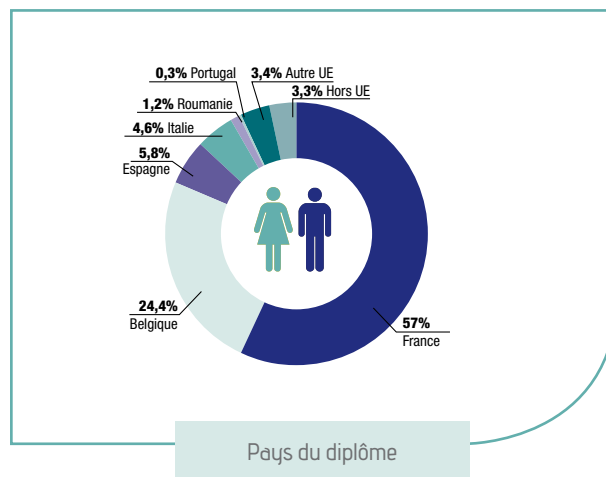
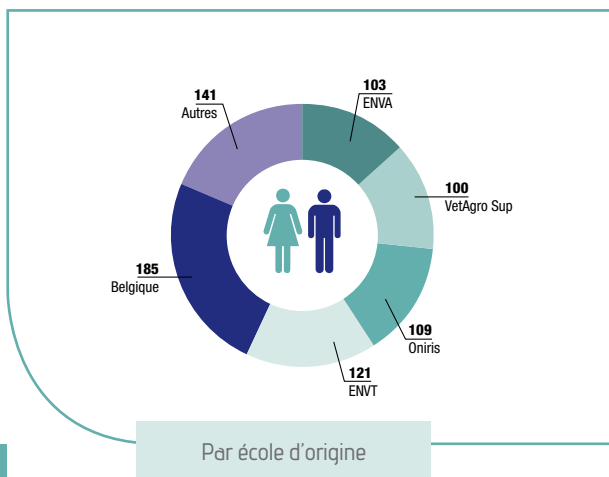
En moyenne, chaque ENV contribue à hauteur de 108 diplômés à la cohorte des primo inscrits 2016. La Belgique contribue à hauteur de 185 diplômés primo inscrits (1,72 fois la capacité moyenne d'une ENV française). Les autres pays de l'Union européenne à hauteur de 141 diplômés. Ce sont ainsi près de 43 % des nouveaux inscrits de 2016 qui sont issus d'autres écoles vétérinaires que les ENV.



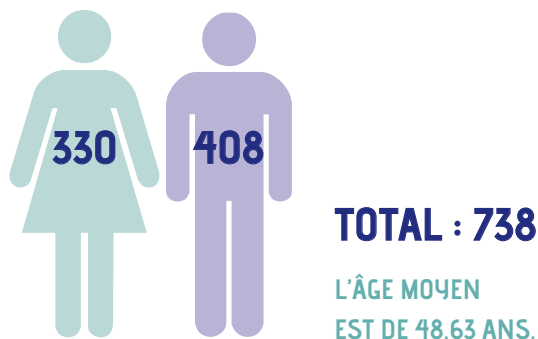


Les primo-inscrits actifs sont pour 81,2 % d'entre eux de nationalité française. Seulement 59,7 % d'entre eux sont formés en France. C'est ainsi près de 21,5 % d'étudiants de

nationalité française qui choisissent de suivre un cursus à l'étranger, en augmentation de 6,6 % par rapport à 2015.

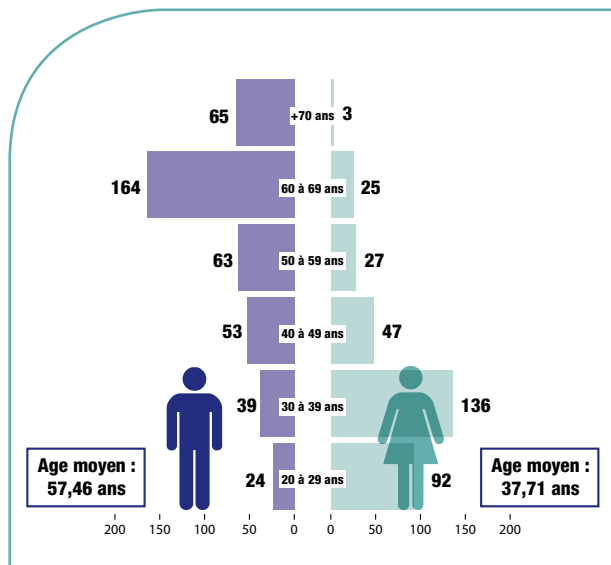


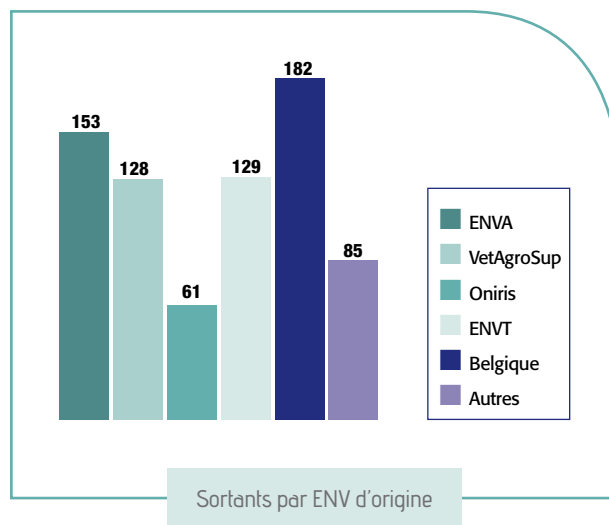
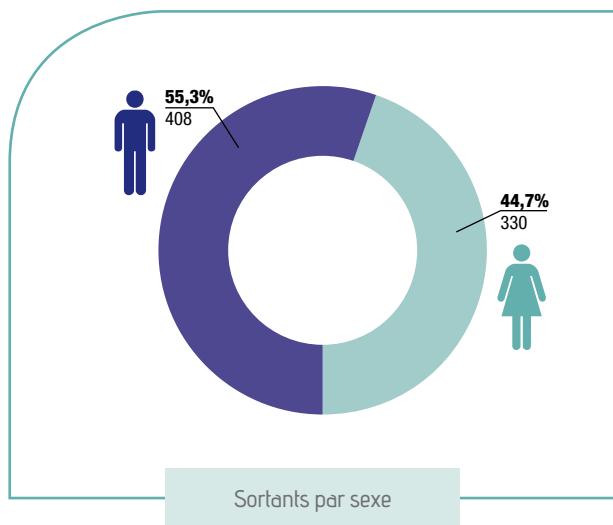
2 LES VÉTÉRINAIRES SORTANTS DU TABLEAU DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES



738 vétérinaires sont sortis du tableau en 2016. Le nombre de sortants du tableau est en baisse par rapport à 2015 (-72, soit -8,8 %). L'âge moyen des sortants passe de 53,8 à 48,6 ans. 39 % des vétérinaires qui demandent leur retrait sont âgés de moins de 40 ans, en augmentation de 8 % par rapport à 2015.

228 femmes et 65 hommes de moins de 40 ans ont demandé leur retrait du tableau en 2016.



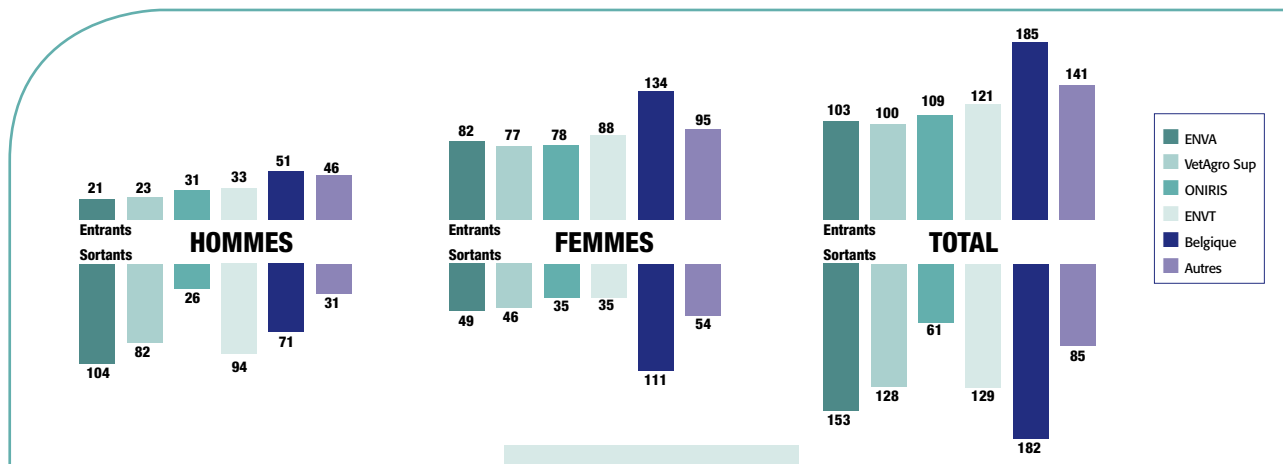


90 % d'hommes demandant leur retrait du tableau de l'Ordre ont plus de 55 ans. L'âge moyen des sortants de plus de 55 ans est de 68,87 ans. En revanche 90 % des femmes qui sortent du tableau ont moins de 55 ans, dont 70 % ont moins de 40 ans. Le nombre

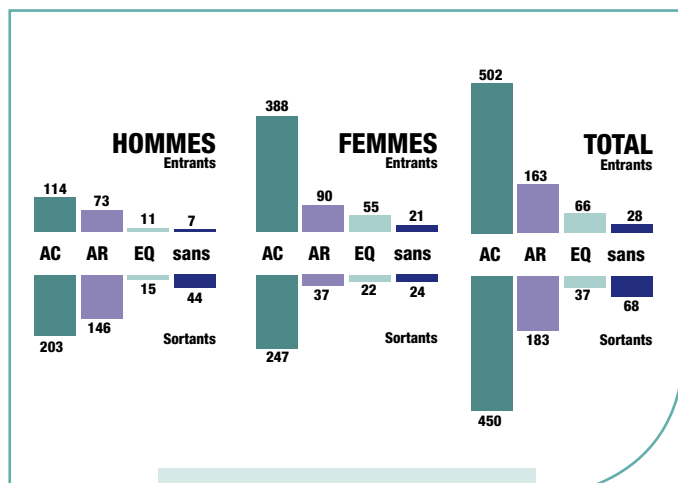
de femmes qui demandent leur retrait du tableau en 2016 est en forte augmentation par rapport à 2015 avec 64 vétérinaires sortantes en plus. 34,5 % des vétérinaires sortants sont diplômés d'un autre pays que la France.



LES VÉTÉRINAIRES ENTRANTS/SORTANTS



Ecole d'origine

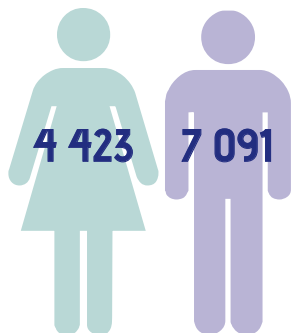


Espèce traitée principale

Les inscrits au tableau de l'Ordre sont stables pour l'année 2016 par rapport à 2015, conséquence d'une légère baisse des primo inscrits au 31/12 combinée à une baisse marquée du nombre de sortants.

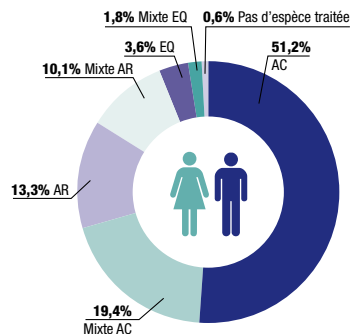
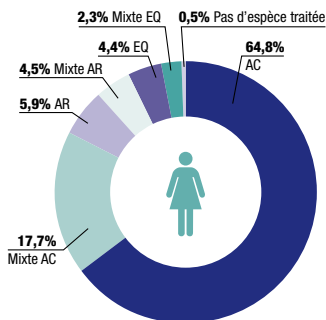
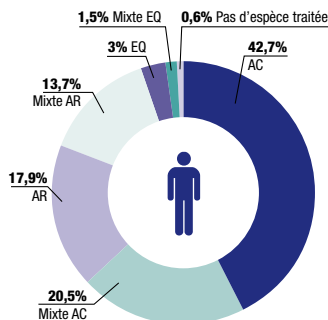
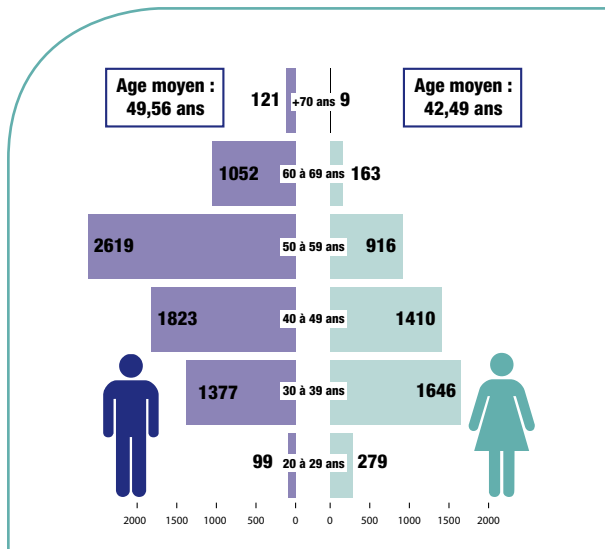
La balance entrants/sortants des inscrits déclarant une activité rurale est négative avec une diminution de 20 inscrits.

4 EXERCICE LIBÉRAL

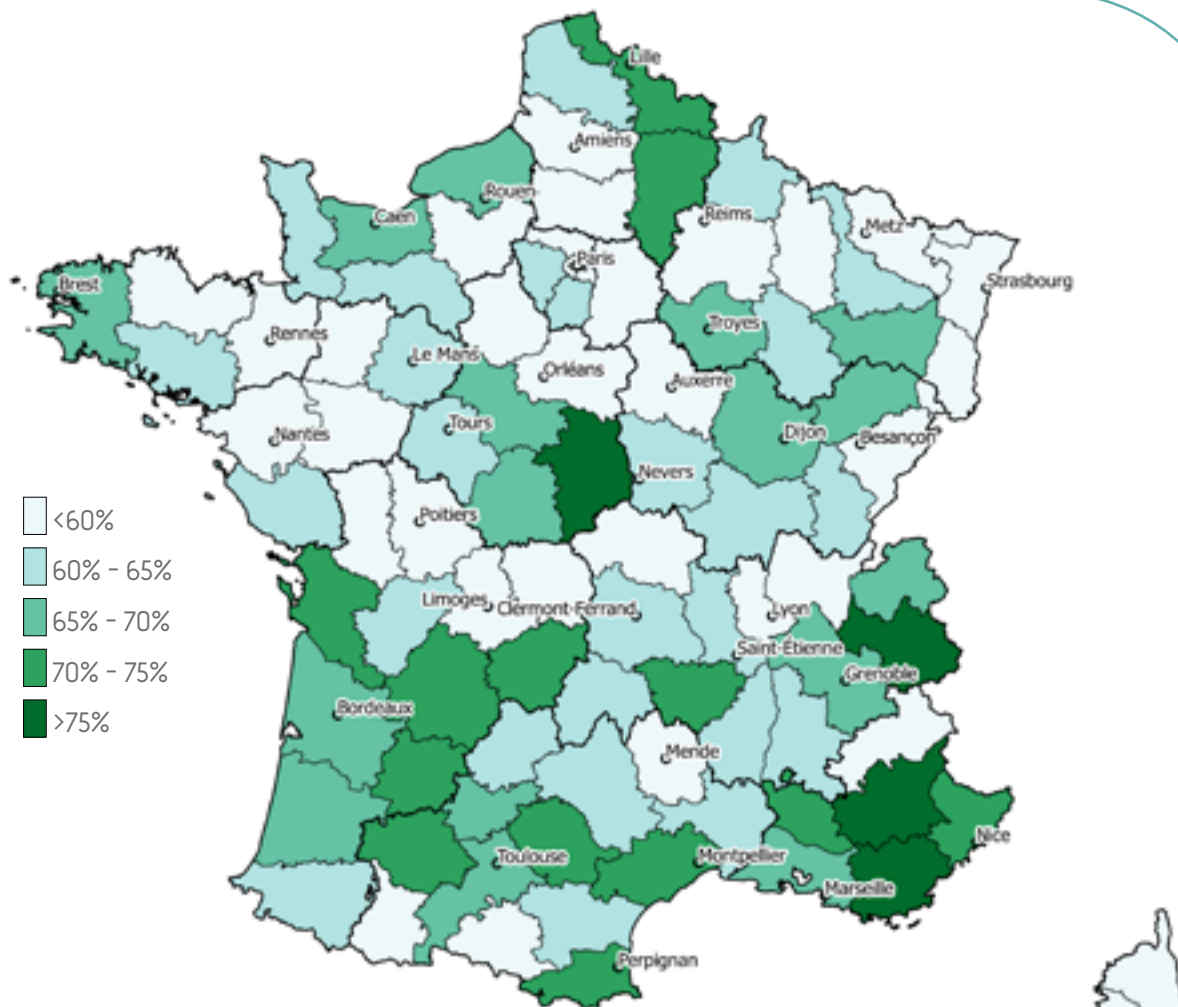


TOTAL : 11 514
L'ÂGE MOYEN
EST DE 46,84 ANS.

11 514 vétérinaires sont inscrits en exercice libéral soit 63,4 % de la totalité des inscrits.



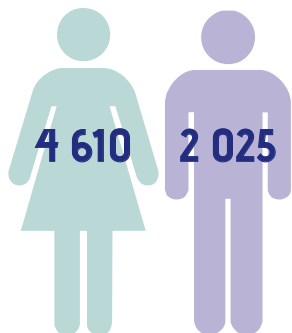
Espèces traitées



Le nombre de vétérinaires en exercice libéral est en légère diminution par rapport à 2015. Il diminue dans 37 départements notamment en région Ouest à Centre (Bretagne sud et Pays de la Loire) ainsi que dans la zone Massif Central. Il est stable dans 54 départements et augmente dans 3 départements (Var, Jura, Haute-Saône)

Nombre de vétérinaires en exercice libéral par département en pourcentage du nombre total de vétérinaires inscrits

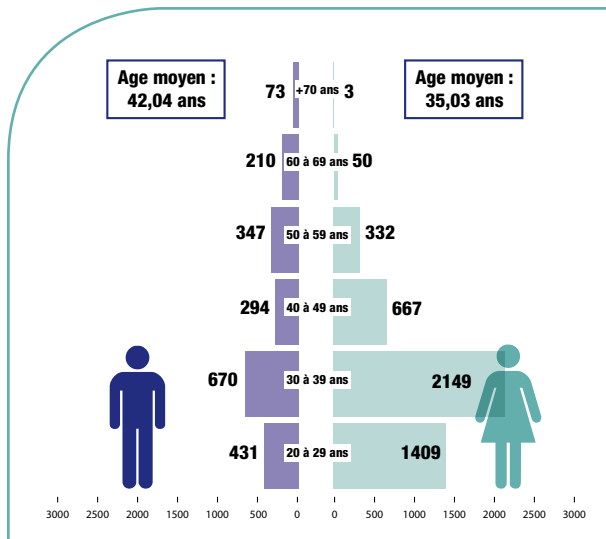
VÉTÉRINAIRES SALARIÉS



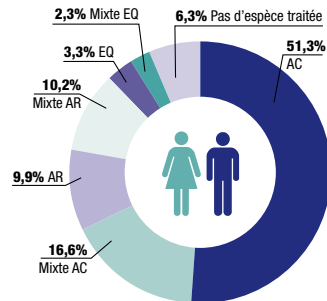
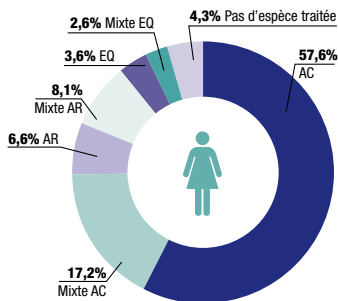
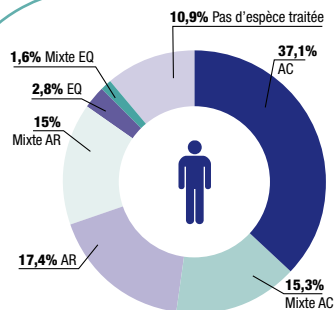
TOTAL : 6 635
L'ÂGE MOYEN
EST DE 37,17 ANS.

6 635 vétérinaires sont inscrits en tant que salariés. Ils représentent 36,6 % des vétérinaires.

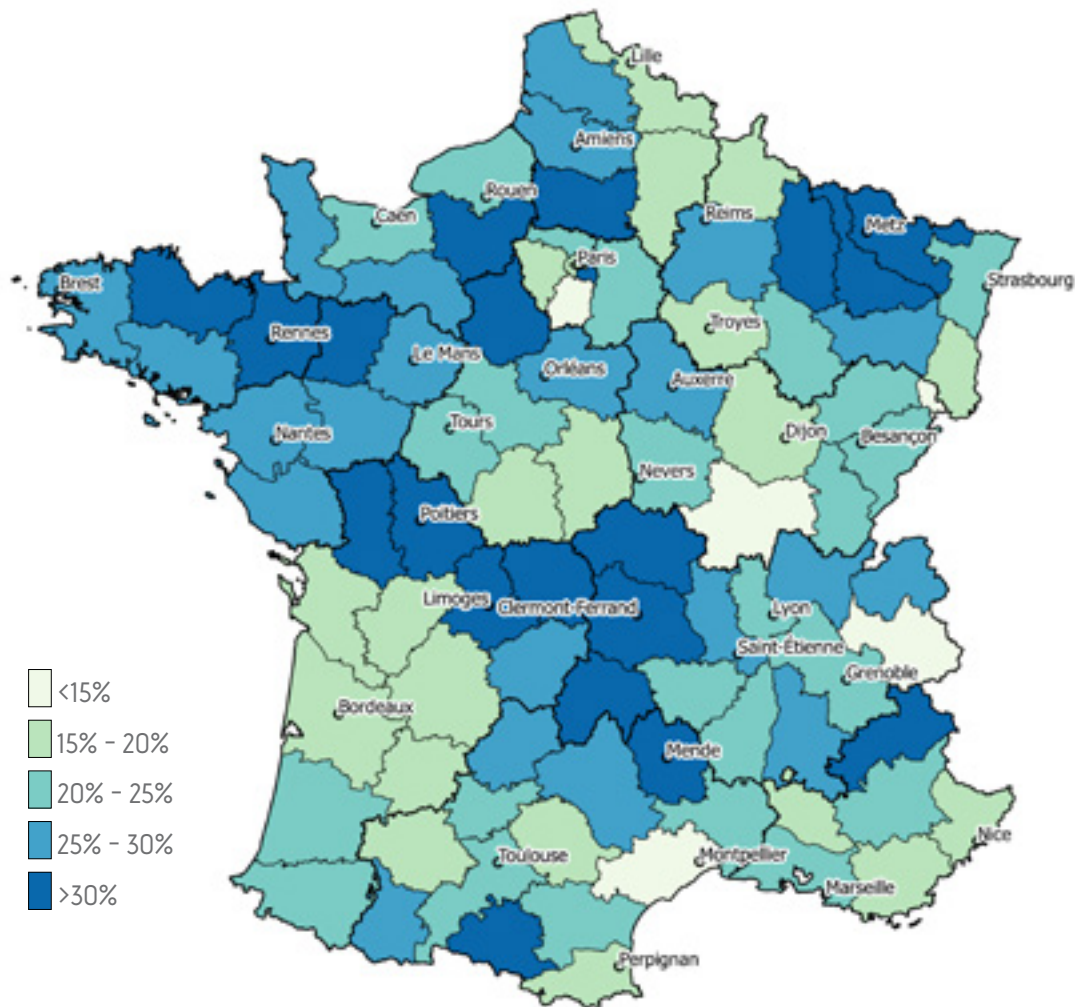
Dans la population des vétérinaires de moins de 40 ans, le ratio hommes / femmes exerçant en qualité de salariés est de 23,6 % (H) / 76,2 % (F). Dans la même population des



vétérinaires inscrits au tableau, ce ratio est de 32,9% (H) / 68,2% (F).



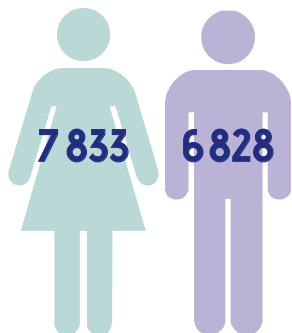
Espèces traitées



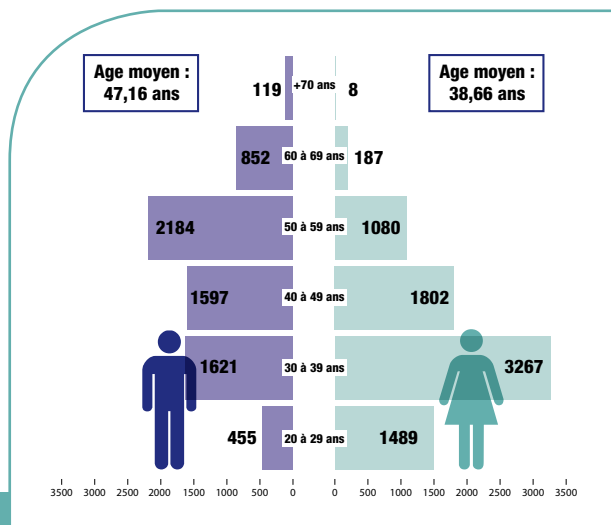
Le pourcentage de vétérinaires en exercice salarié du secteur libéral a tendance à augmenter dans 47 départements répartis sur l'ensemble de la France. Il est stable pour 43 départements et diminue pour 2 départements.

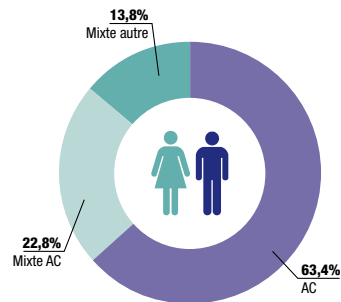
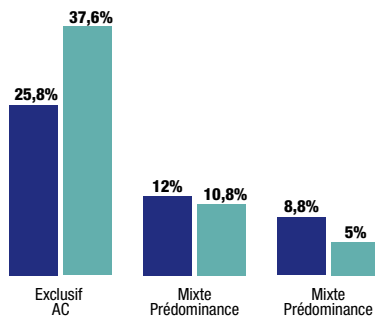
Nombre de vétérinaires en exercice salarié par département en pourcentage du nombre total de vétérinaires inscrits

6 VÉTÉRINAIRES ANIMAUX DE COMPAGNIE



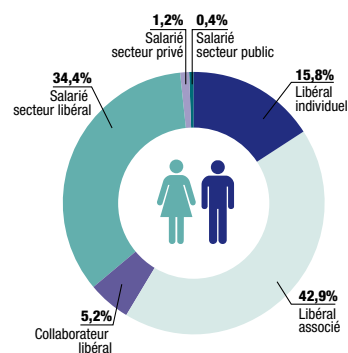
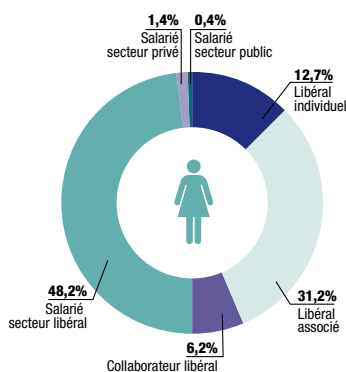
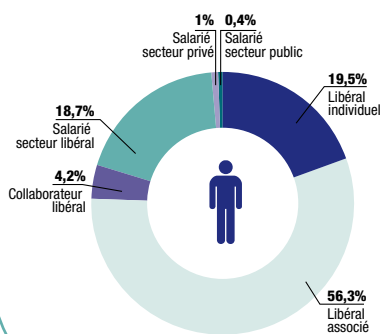
TOTAL : 14 661
L'ÂGE MOYEN
EST DE 42,62 ANS.





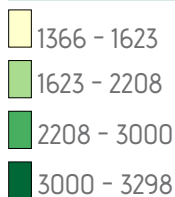
Compétence déclarée

Le nombre de vétérinaires pour animaux de compagnie inscrits progresse de 2,1 % sur un an. 81% des vétérinaires inscrits déclarent une compétence animaux de compagnie. 63,4 % de ces vétérinaires exercent la médecine et la chirurgie des animaux de compagnie de manière exclusive (9 300 diplômes) et 22,8 % d'entre eux de manière prédominante (3 340 diplômes)

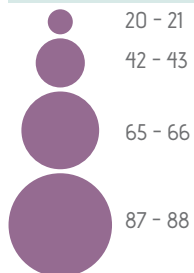


Modalité d'exercice vétérinaire

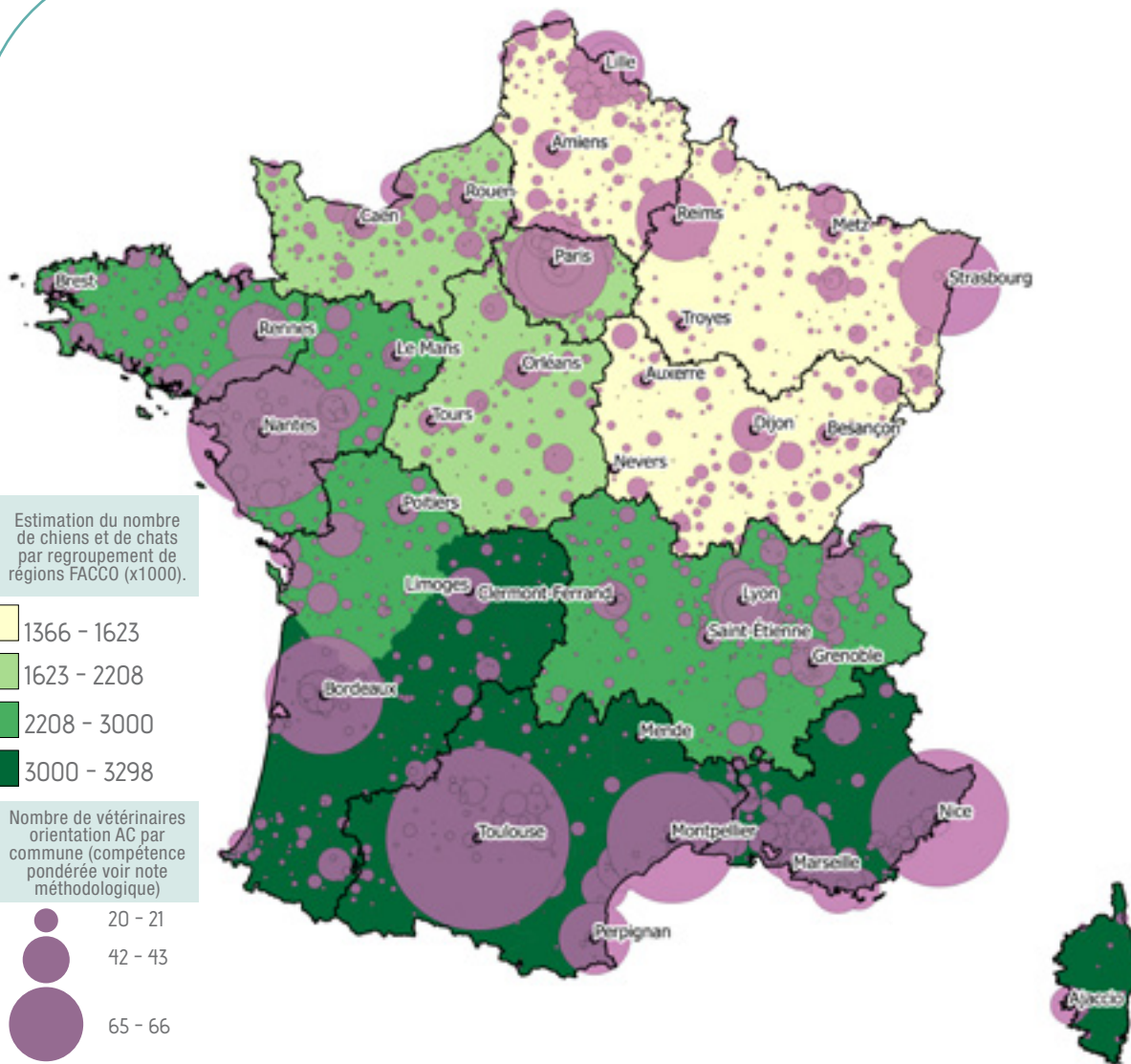
Estimation du nombre de chiens et de chats par regroupement de régions FACCO (x1000).

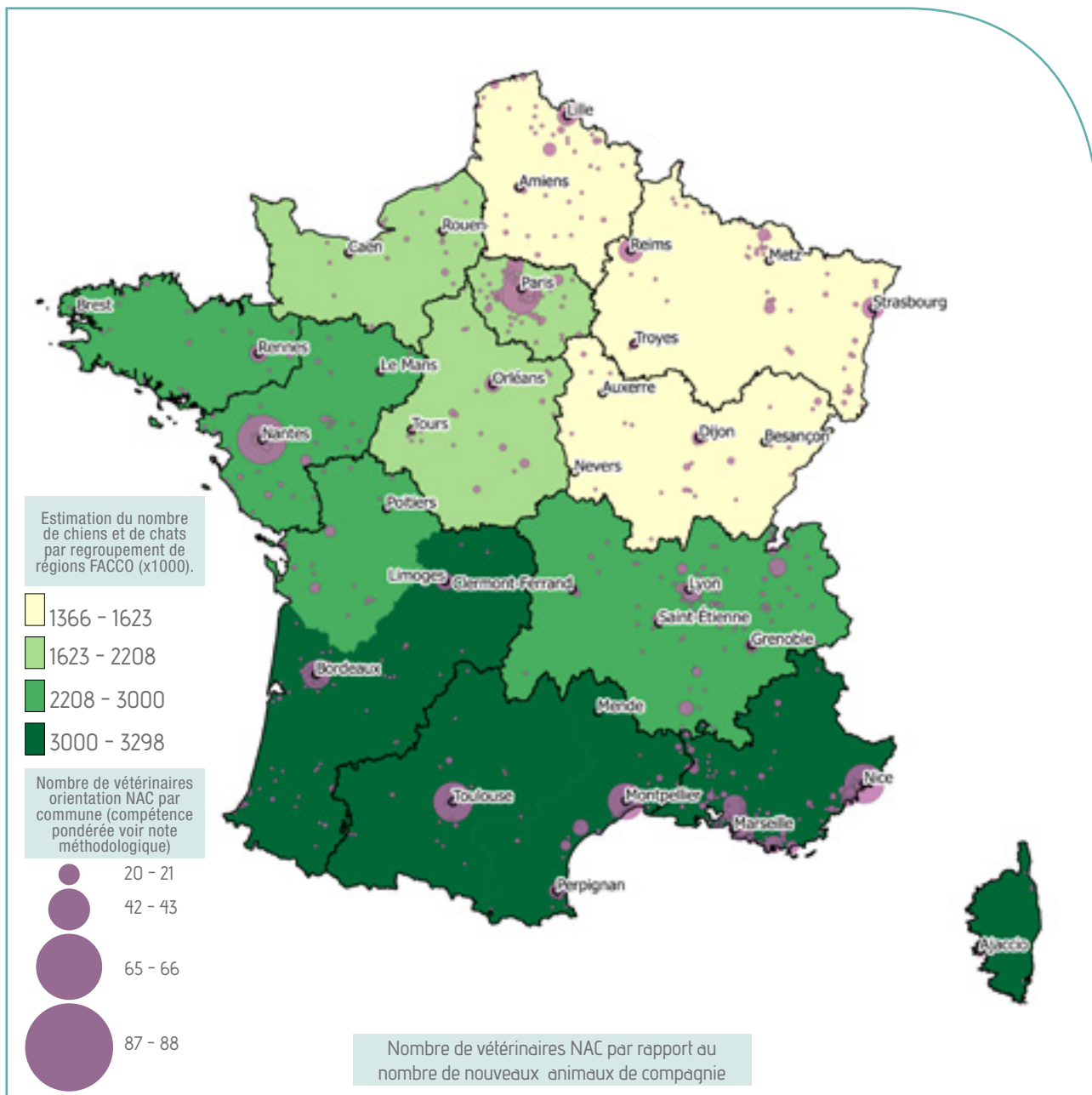


Nombre de vétérinaires orientation AC par commune (compétence pondérée voir note méthodologique)

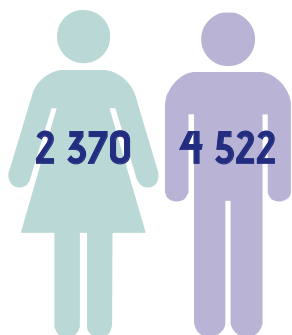


Nombre de vétérinaires AC par rapport au nombre d'animaux de compagnie



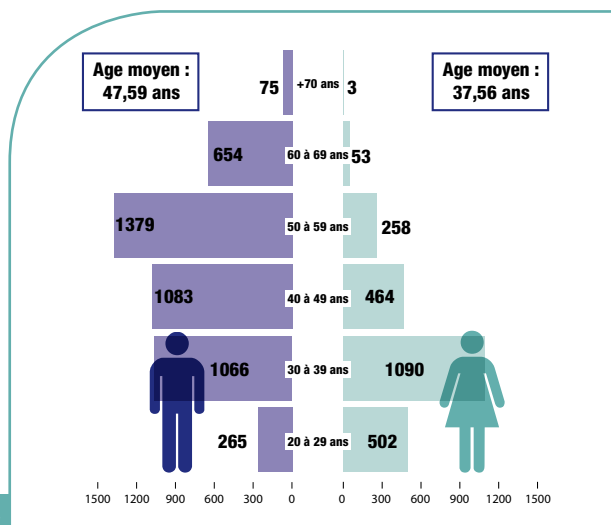


VÉTÉRINAIRES ANIMAUX DE RENTE



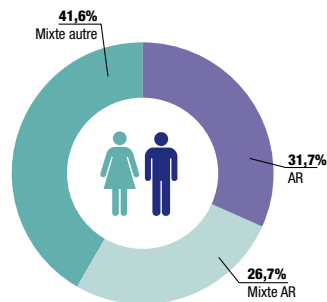
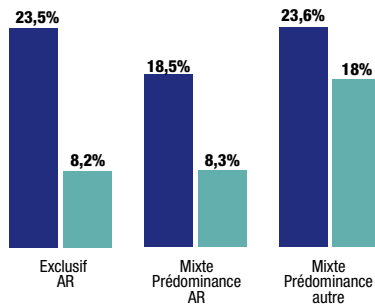
TOTAL : 6 892

L'ÂGE MOYEN EST DE 44,14 ANS.

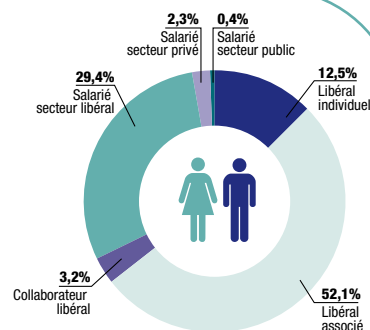
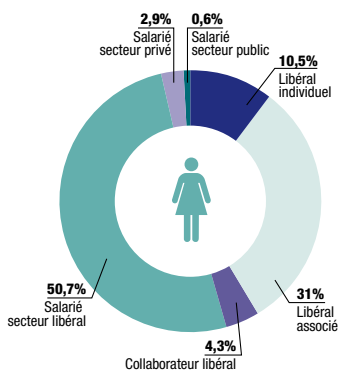
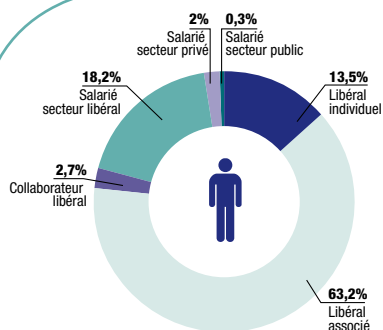


38 % des vétérinaires déclarent une compétence pour les animaux de rente. On constate une légère diminution de 84 vétérinaires inscrits (- 1,2 %) déclarant une compétence animaux de rente. Cette relative stabilité dissimule une forte diminution (- 7,9 %) des vétérinaires inscrits déclarant un exercice exclusif au profit des animaux de rente (-188 diplômes), compensée par une augmentation de la population déclarant une activité mixte à prédominance rurale (+ 103 diplômes).

65,6 % de ces diplômés sont des hommes dont 2 108 sont âgés de plus de 50 ans (30,5%).

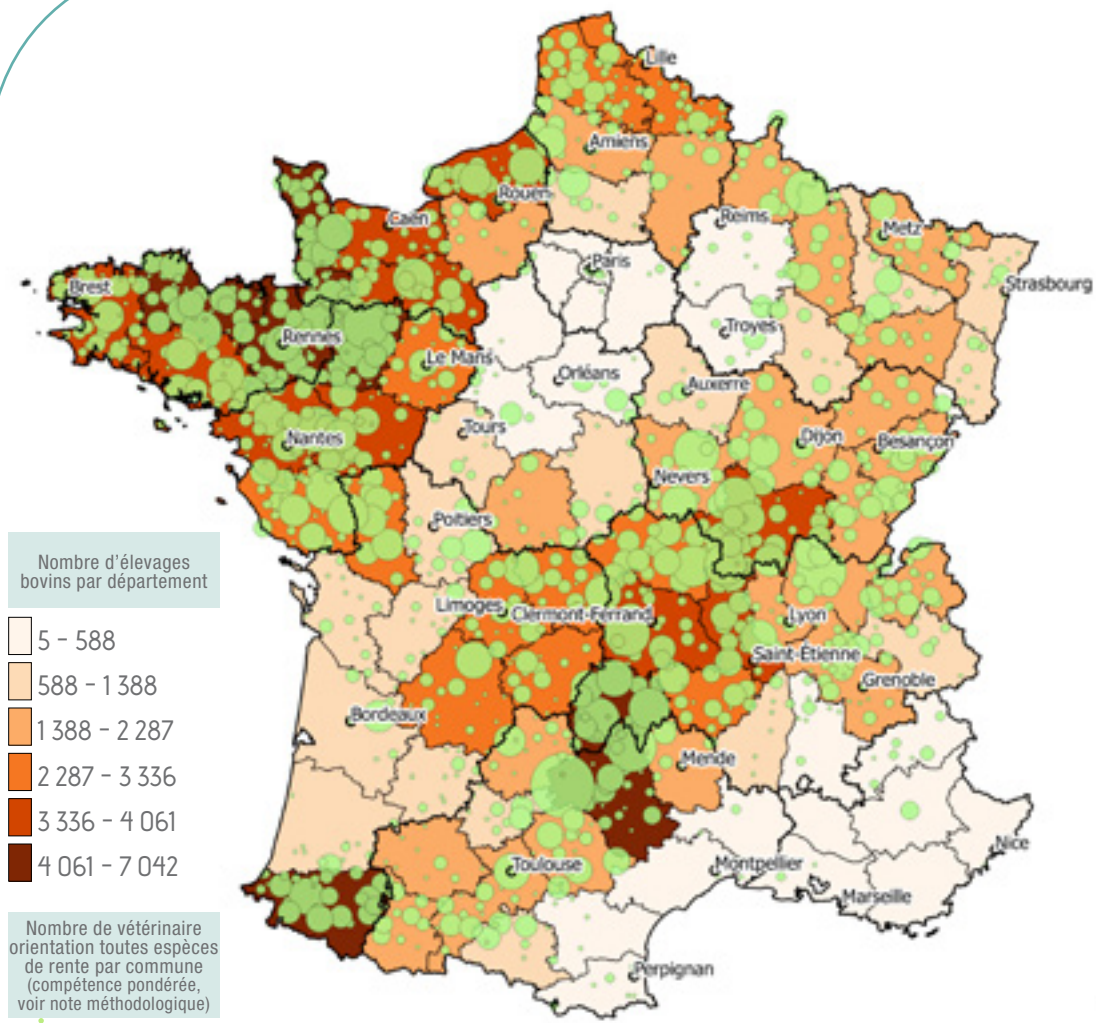


Compétence déclarée

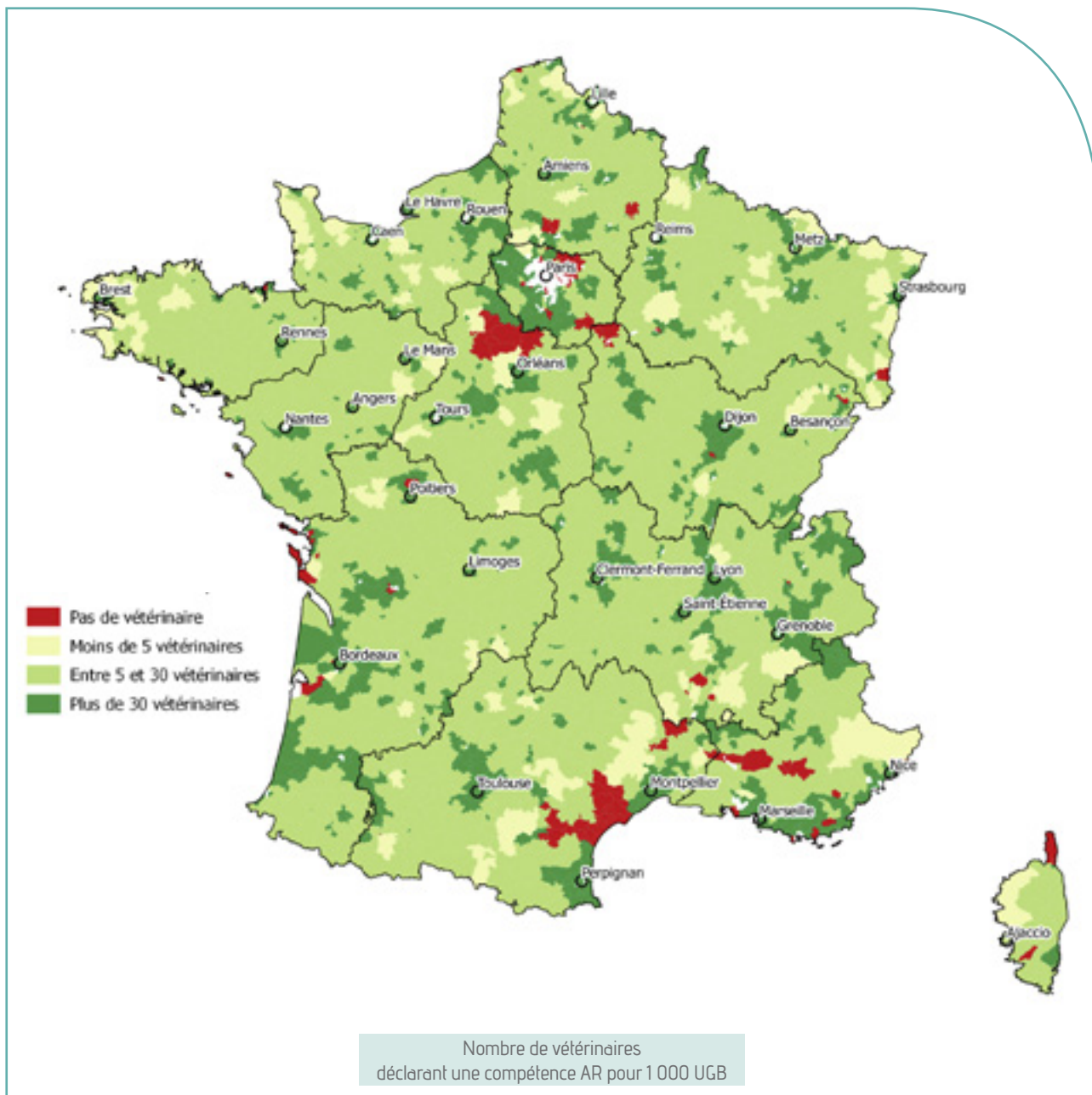


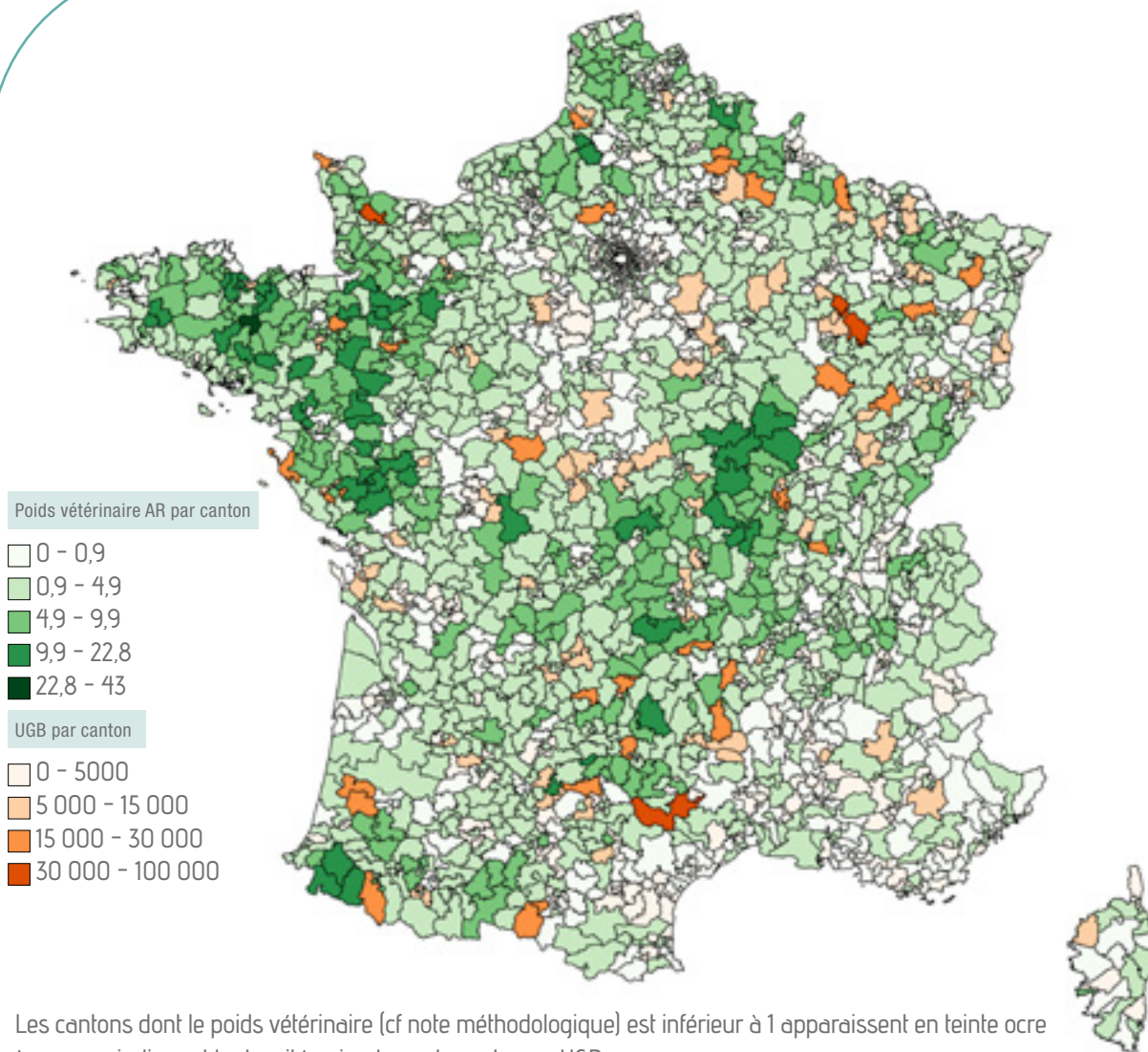
Modalité d'exercice vétérinaire



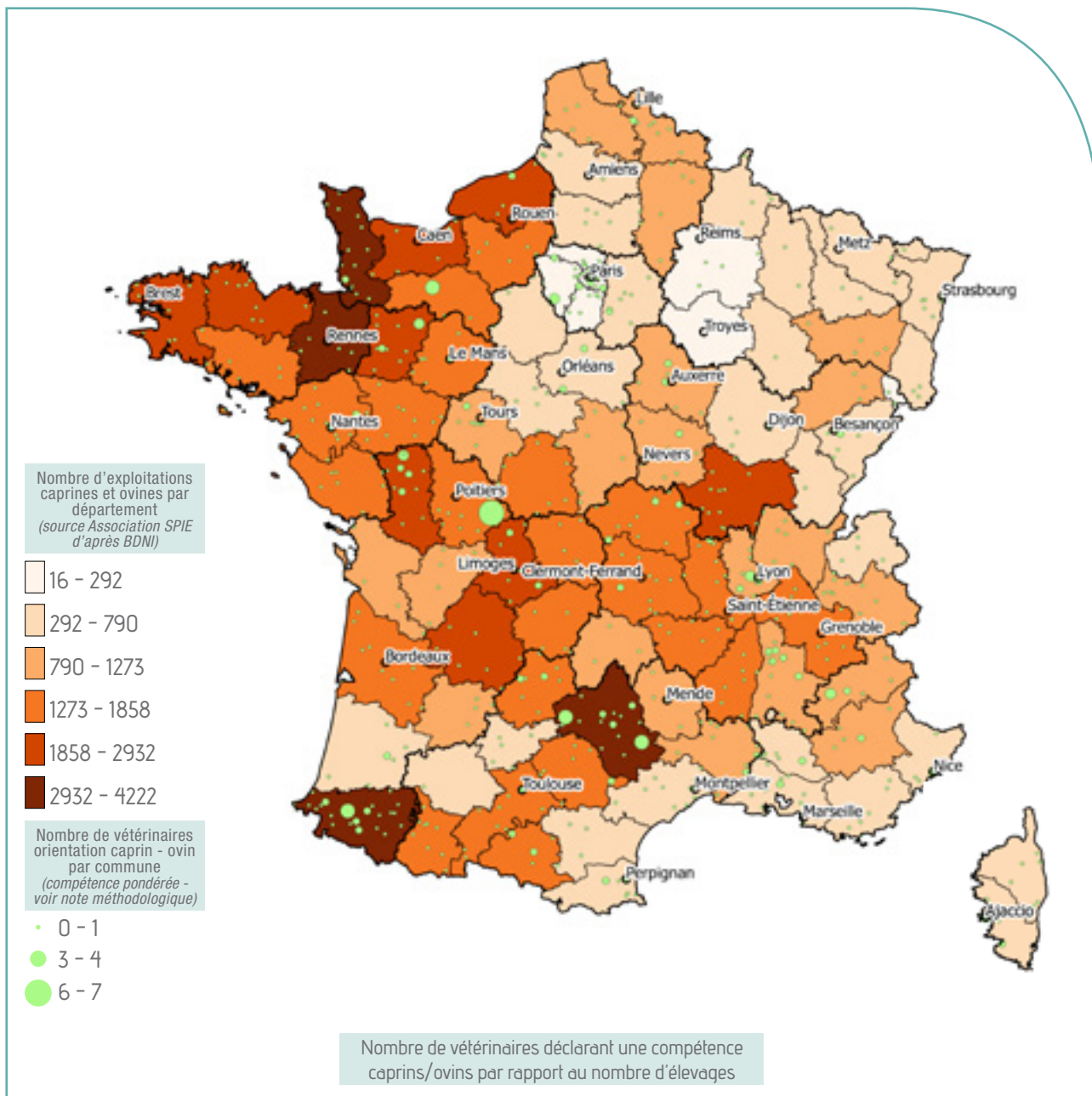


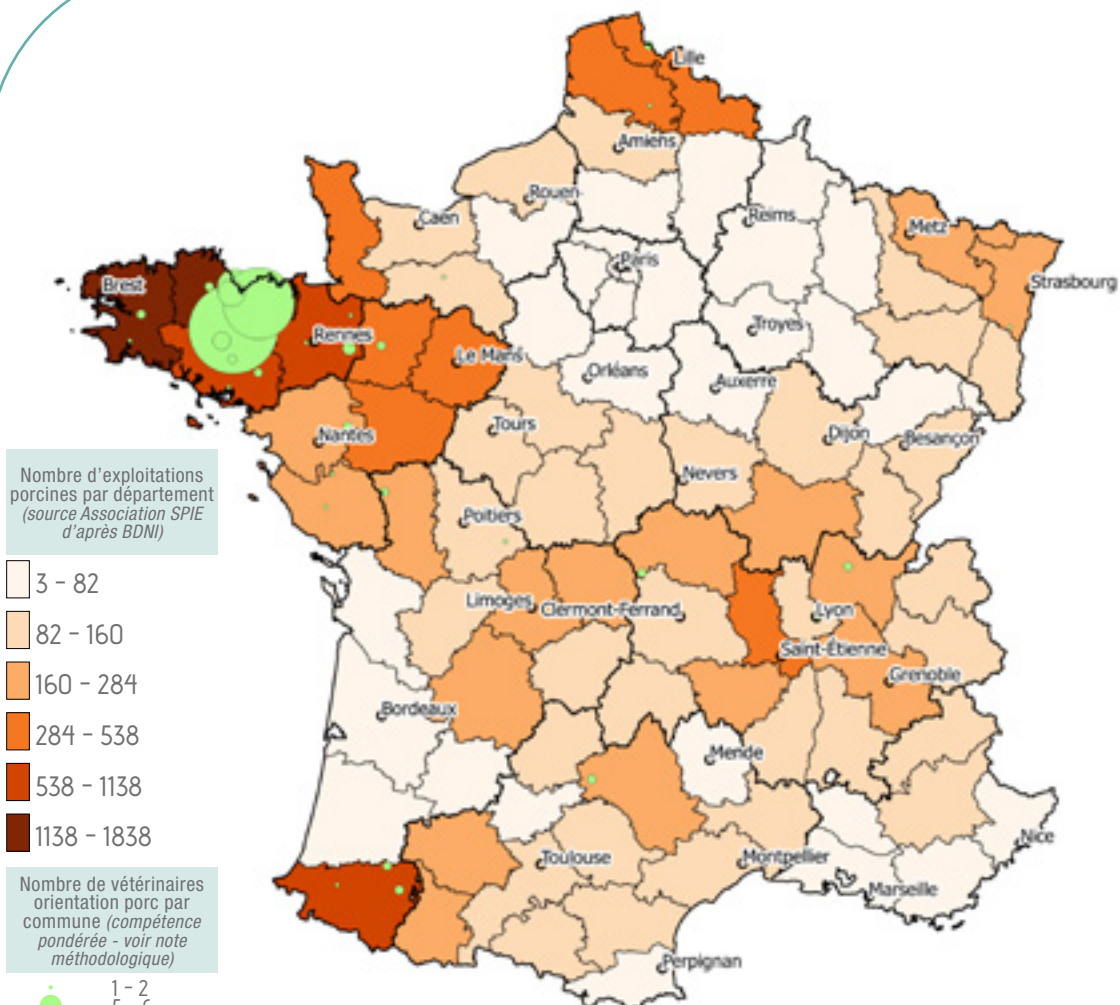
Nombre de vétérinaires AR par rapport au nombre d'élevages bovins



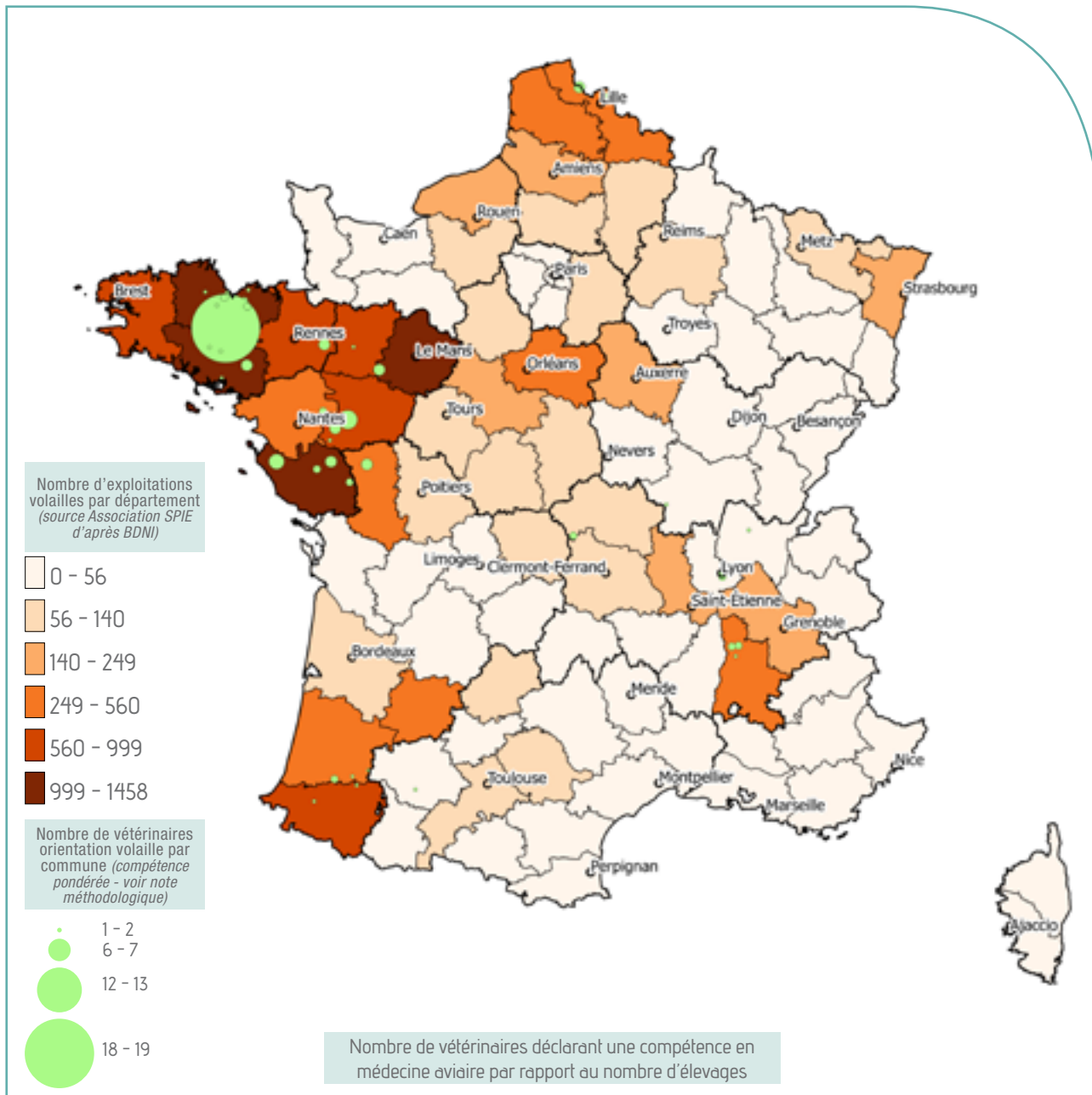


Densité de vétérinaires en exercice rural

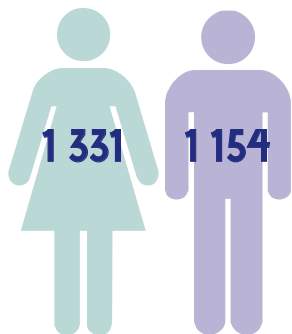




Nombre de vétérinaires déclarant une compétence porcs par rapport au nombre d'élevages

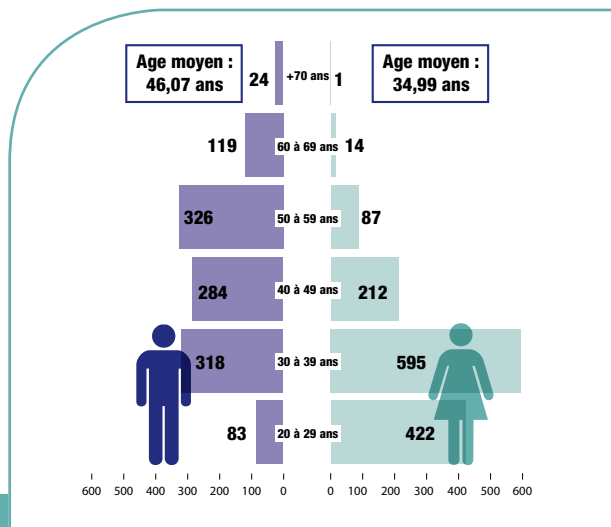
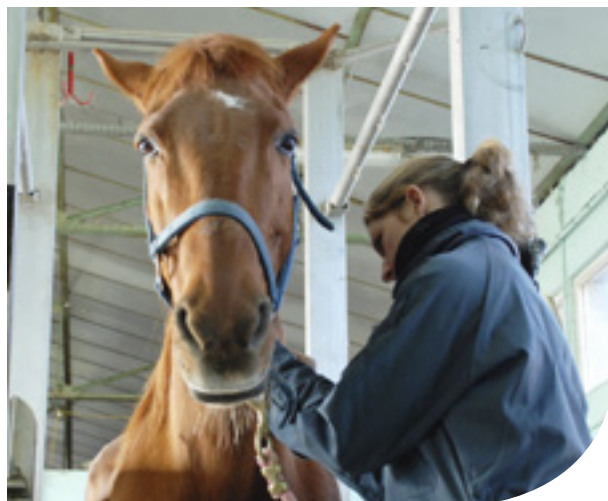


8 VÉTÉRINAIRES ÉQUIDÉS



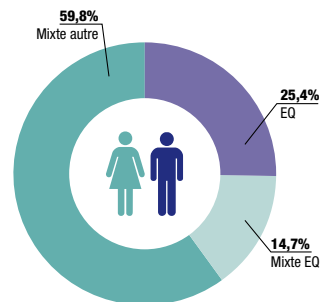
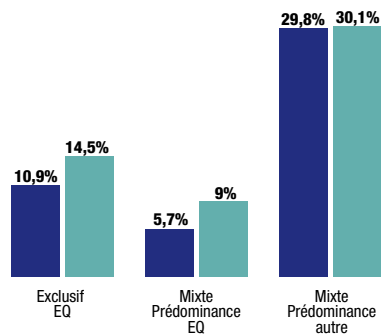
TOTAL : 2 485

L'ÂGE MOYEN
EST DE 40,14 ANS.

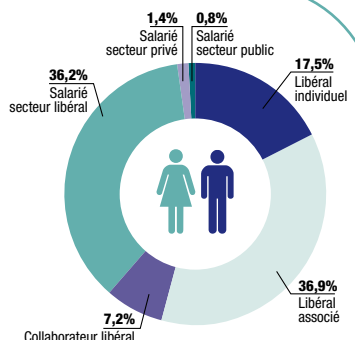
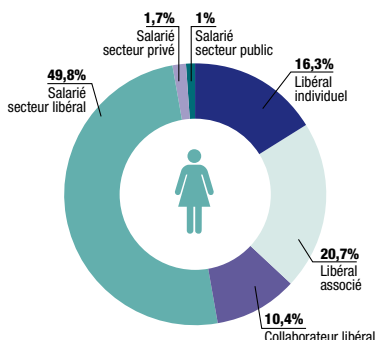
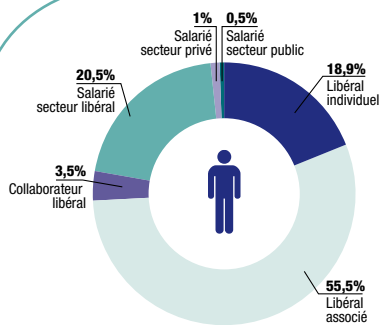


En augmentation, la population de vétérinaires qui déclarent une activité équine représente 13,7 % (2 485) des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires. 25,4 % de ces vétérinaires exercent de manière exclusive la médecine et la chirurgie des équidés, 40,1 % (998) d'entre eux de manière prédominante et 59,8 % (1 487) de manière occasionnelle.

53,6 % de ces diplômés sont des femmes dont 76,4 % sont âgées de moins de 40 ans (1 017 Diplômés). 40,6 % des hommes soignant des équidés sont âgés de plus de 50 ans.

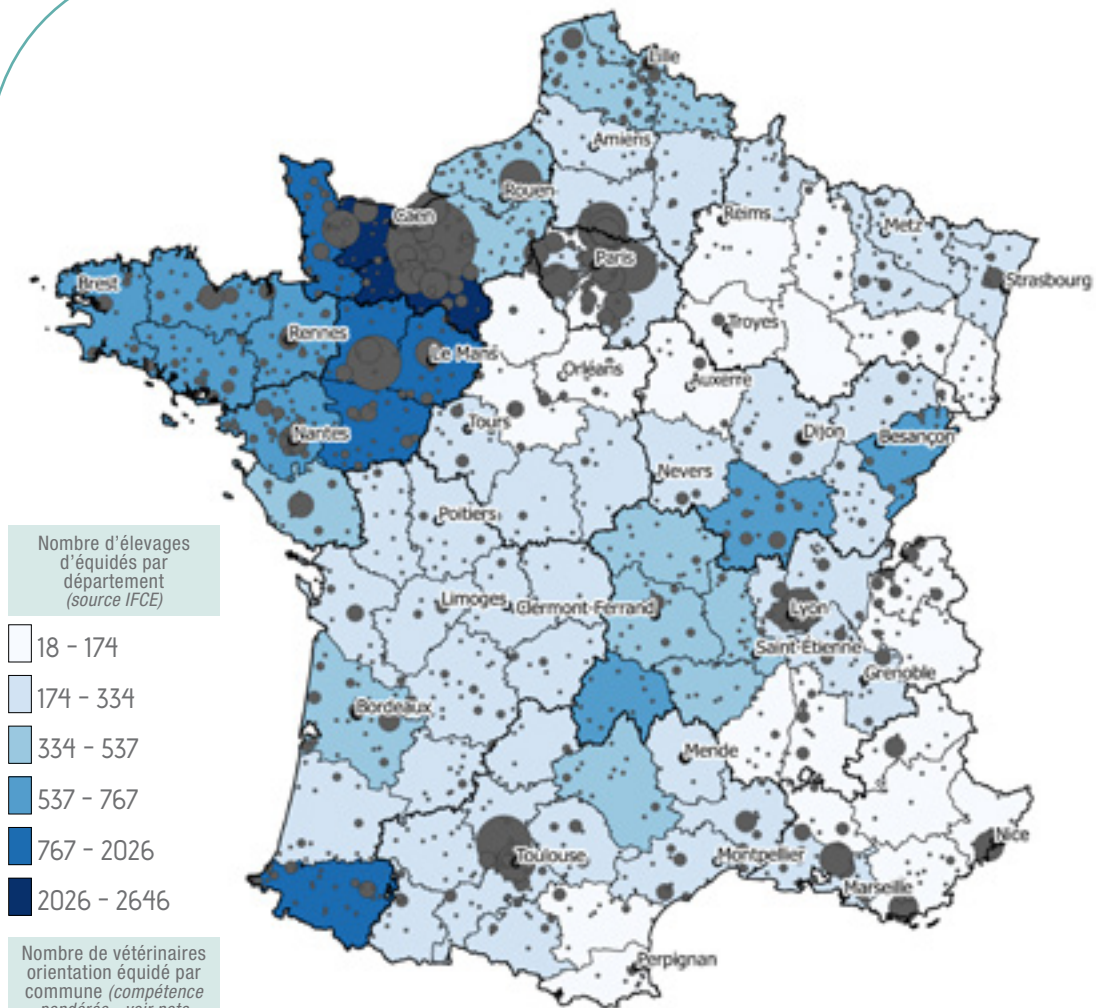


Compétence déclarée



Modalité d'exercice vétérinaire





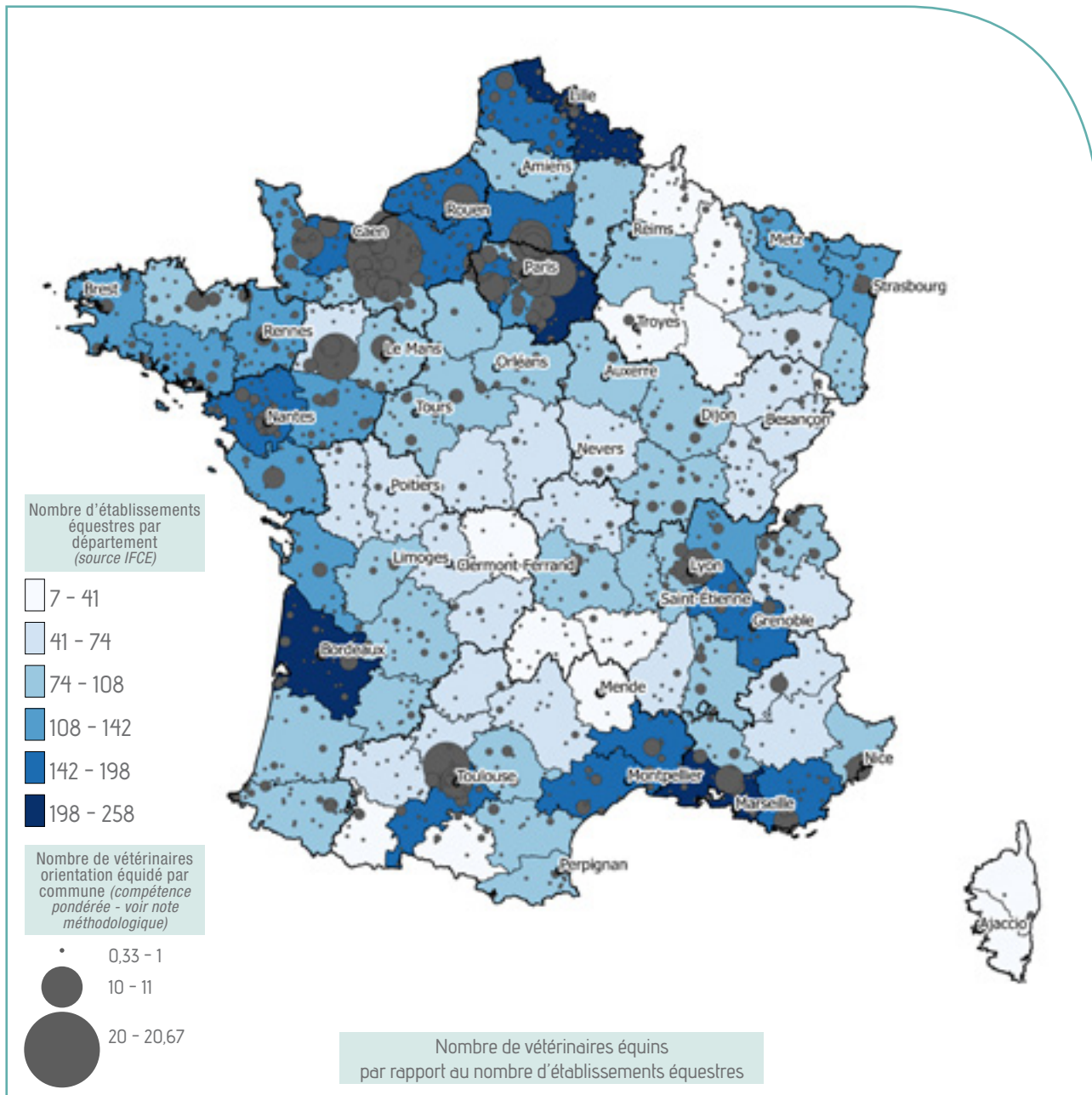
Nombre d'élevages d'équidés par département (source IFCE)

- 18 - 174
- 174 - 334
- 334 - 537
- 537 - 767
- 767 - 2026
- 2026 - 2646

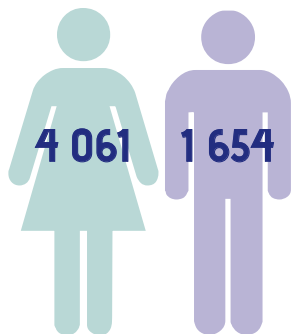
Nombre de vétérinaires orientation équidé par commune (compétence pondérée - voir note méthodologique)

- 0,33 - 1
- 10 - 11
- 20 - 20,67

Nombre de vétérinaires équins par rapport au nombre d'élevages d'équidés



9 VÉTÉRINAIRES DE MOINS DE 35 ANS

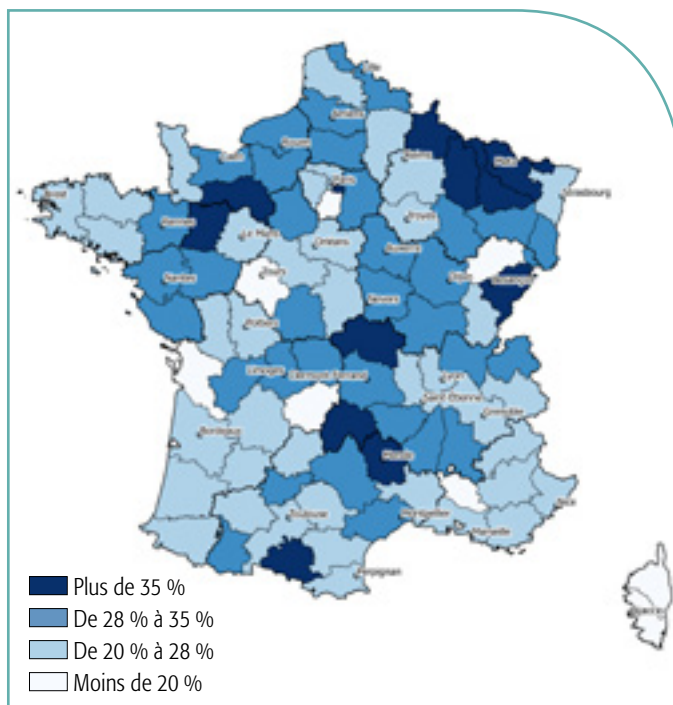
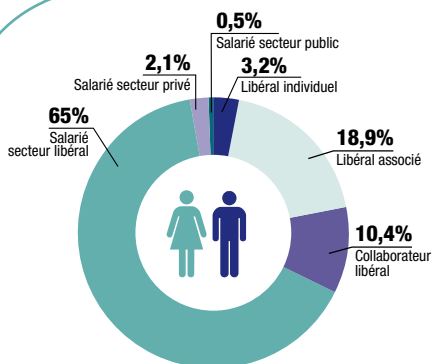


TOTAL : 5 715

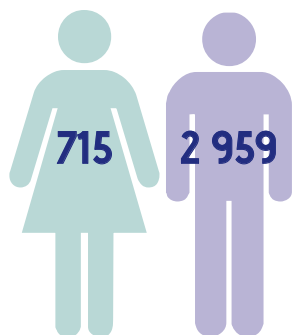
L'ÂGE MOYEN
EST DE 30,55 ANS.

31,5 % des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre sont âgés de moins de 35 ans. La part des femmes inscrites progresse toujours et représente 71,1 %.

67,1 % des vétérinaires de moins de 35 ans exercent avec un statut de salarié essentiellement en qualité de salarié du secteur libéral (95%), 32,5 % exercent en libéral dont 10,4 % de jeunes diplômés qui choisissent le statut de collaborateur libéral.



VÉTÉRINAIRES DE PLUS DE 55 ANS

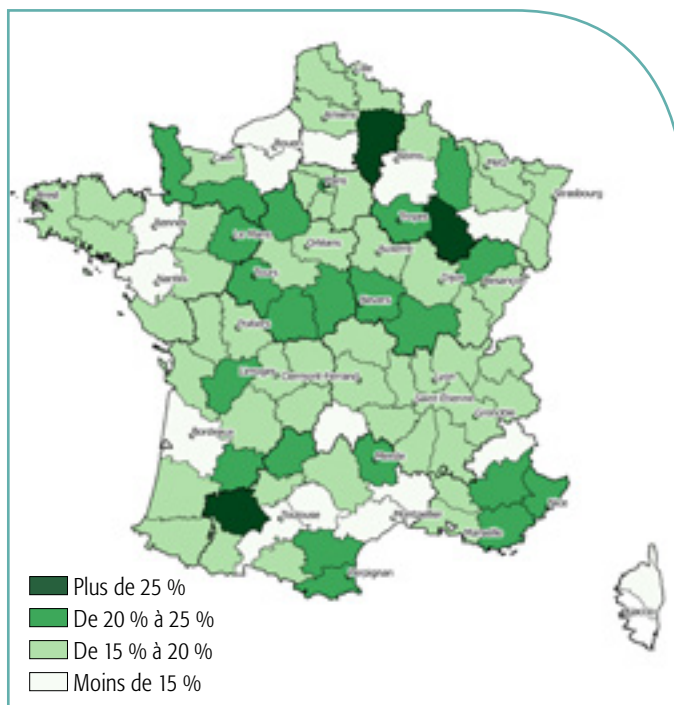
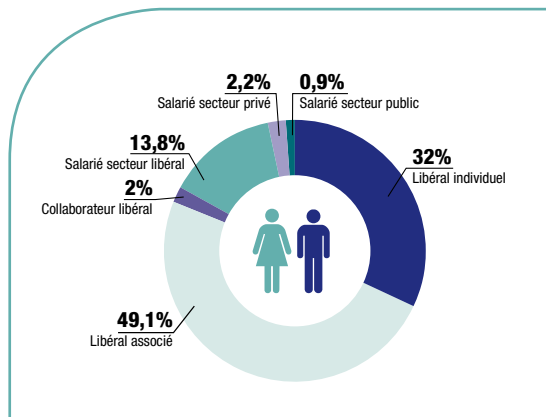


TOTAL : 3 674

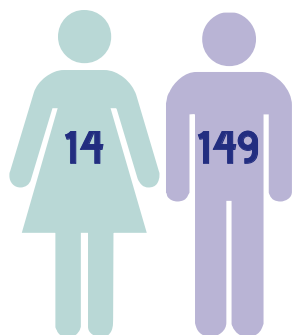
L'ÂGE MOYEN
EST DE 60,28 ANS.

20,24 % des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre sont âgés de plus de 55 ans. 80,5% sont des hommes dont 32 % sont en exercice individuel (versus 15,4 % pour l'ensemble des vétérinaires inscrits) et 49,1 % sont associés (versus 43,1 % pour l'ensemble des vétérinaires inscrits).

La moyenne d'âge des "plus de 55 ans" est stable. 1 385 vétérinaires sont âgés de plus de 61 ans dont 970 ont un âge compris entre 61 et 66 ans. A partir de l'âge de 55 ans, 35,6 % des vétérinaires sortent de tableau chaque année.

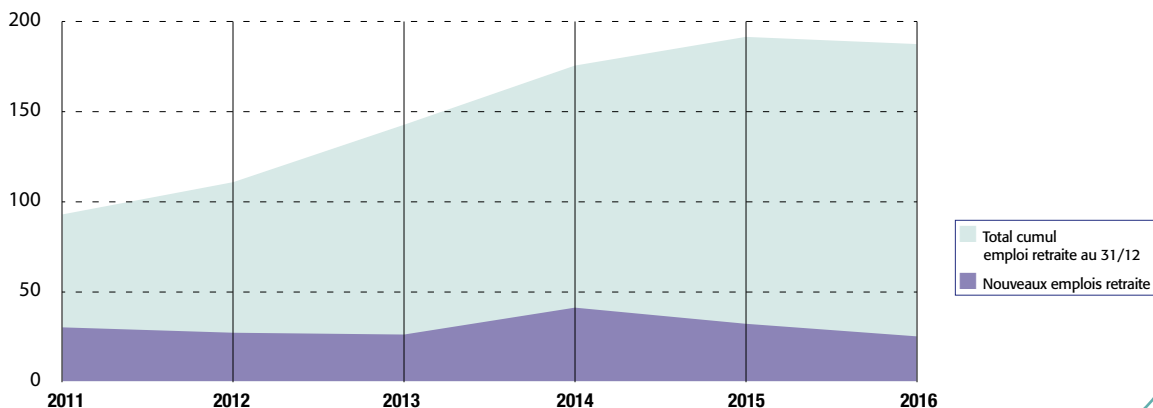
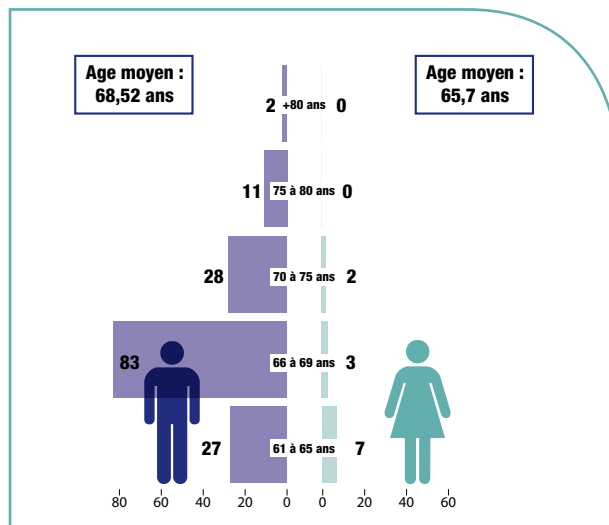


VÉTÉRINAIRES EN CUMUL EMPLOI RETRAITE

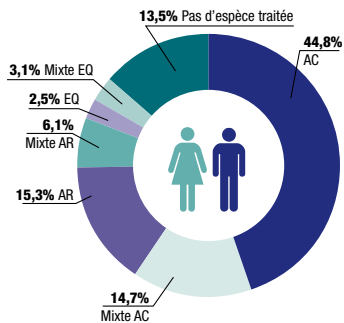


TOTAL : 163
L'ÂGE MOYEN
EST DE 68,19 ANS.

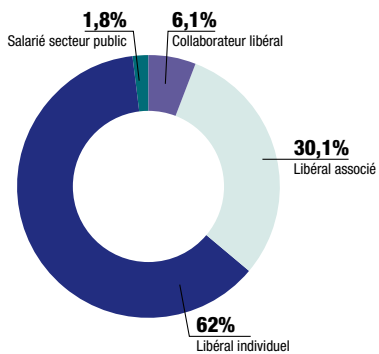
Le plus jeune des vétérinaires en cumul emploi retraite est âgé de 61 ans, le plus ancien de 90 ans.



Total cumul emploi retraite



Compétences déclarées



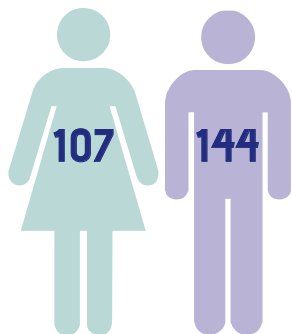
Modalité d'exercice vétérinaire



SPÉCIALISTES VÉTÉRINAIRES

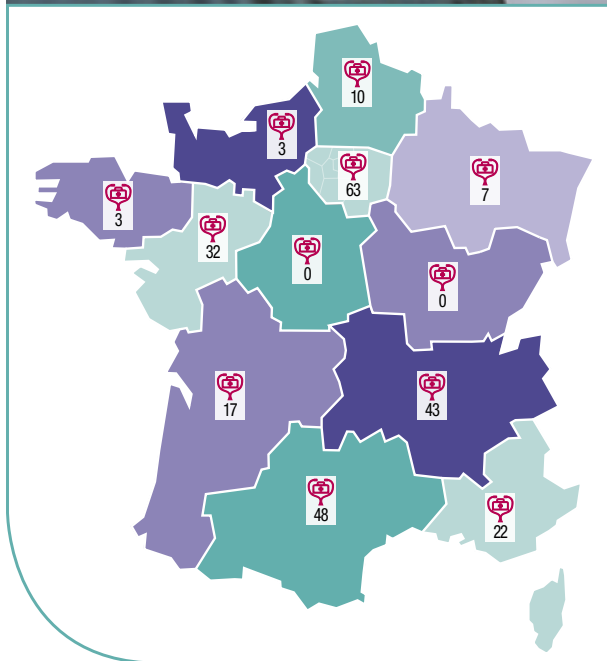
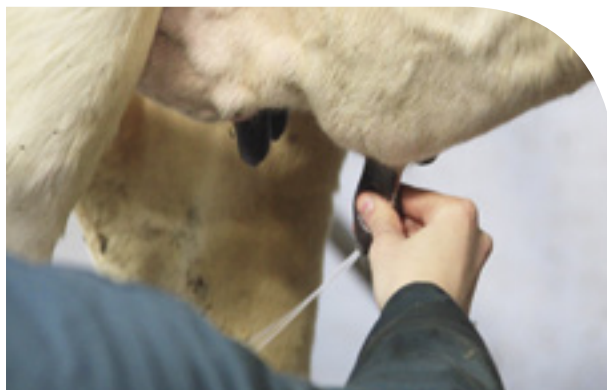
RECONNUS CNSV*

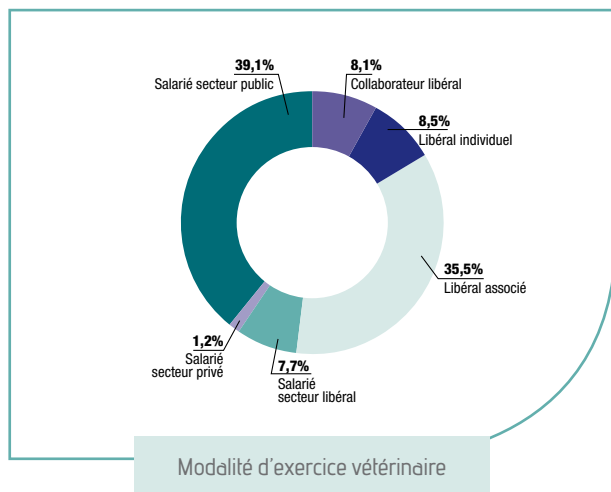
* CNSV : Conseil National de la spécialisation vétérinaire



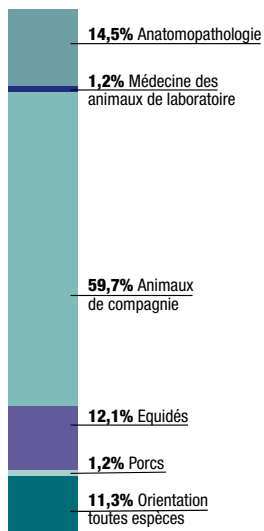
TOTAL : 251

Au 31/12/2016, 248 vétérinaires, 144 hommes et 104 femmes, sont diplômés d'un titre de spécialiste vétérinaire reconnu par le CNSV. 52,1 % des spécialistes exercent en pratique libérale. 39,11 % sont salariés du secteur public et participent à l'enseignement de la profession de vétérinaire. 92 spécialistes sont titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires (DESV) et 156 sont diplômés d'un collège européen (European Veterinary College) reconnu par le CNSV. 11 spécialités concernent plus particulièrement les animaux de compagnie pour lesquelles la majorité des spécialistes (148) ont une activité, 30 spécialistes officient dans le domaine des équidés dans 4 spécialités. 36 spécialistes ont une activité en anatomopathologie.





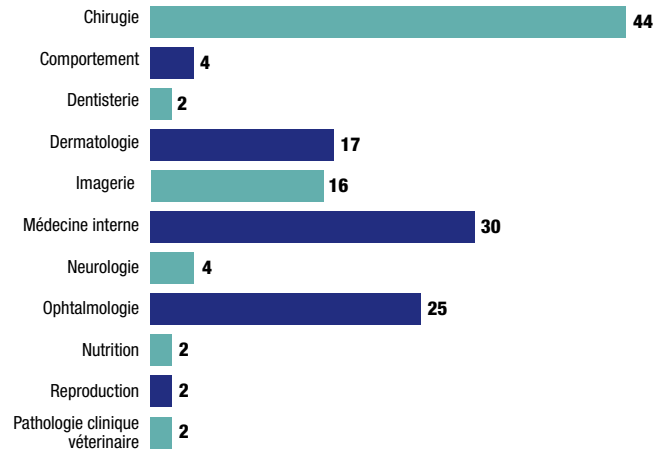
Les spécialistes vétérinaires exercent majoritairement dans les établissements de soins vétérinaires (48,8 %) et dans les Ecoles Nationales Vétérinaires (38,8 %).



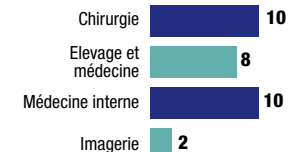
Activités reconnues CNSV



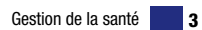
ANIMAUX DE COMPAGNIE



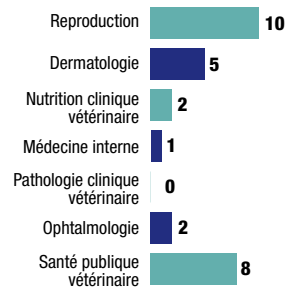
ÉQUIDÉS



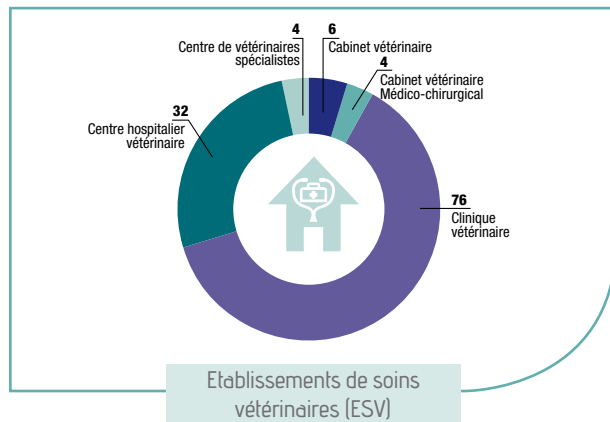
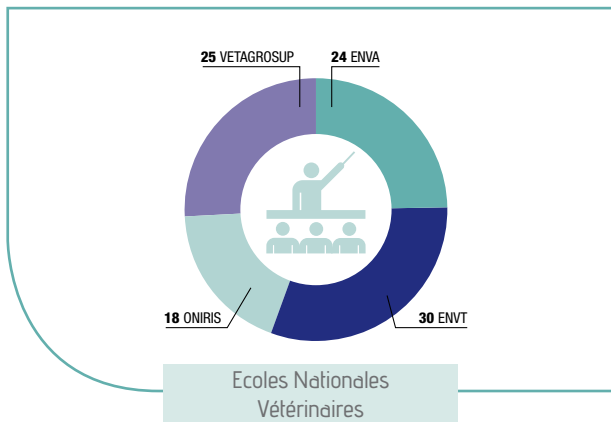
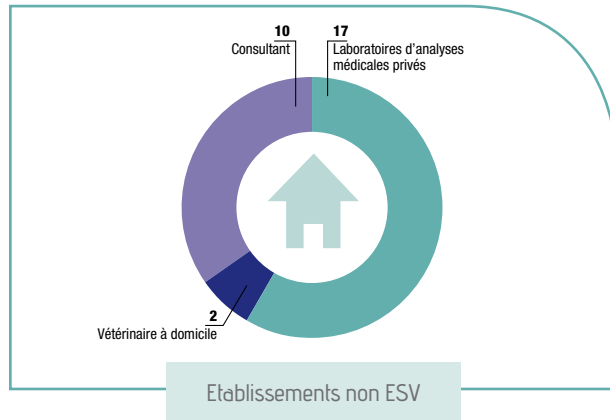
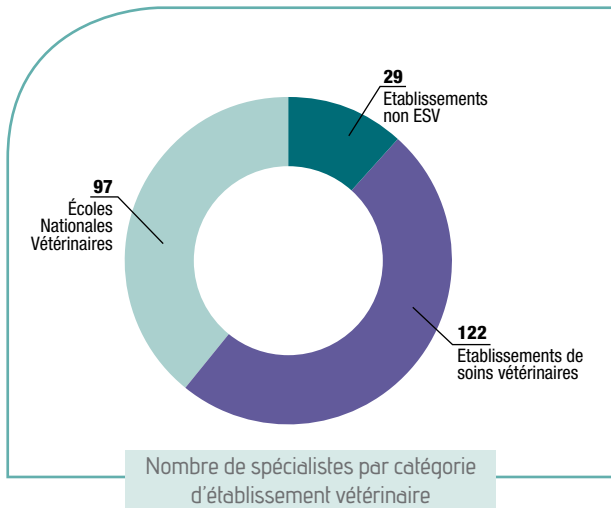
PORCS



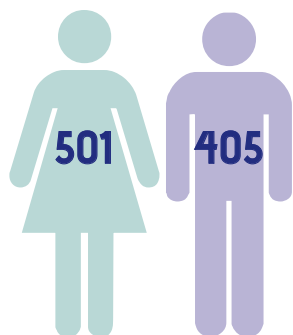
ORIENTATION TOUTES ESPÈCES



Spécialistes par activités reconnues CNSV



LES VÉTÉRINAIRES INSPECTEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE



TOTAL : 906

**L'ÂGE MOYEN
EST DE 49,7 ANS.**

Au 31 décembre 2015, l'effectif du corps s'élevait à 912 ISPV dont 882 titulaires et 30 ISPV en formation à l'ENSV. Parmi eux, du fait de l'ouverture statutaire du recrutement, 32 (soit 3,5% des ISPV) ne sont pas titulaires d'un diplôme vétérinaire mais ont été formés dans d'autres grandes écoles, agronomiques notamment.

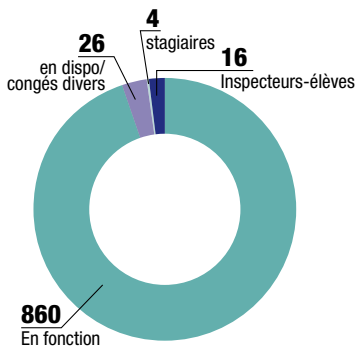
Au 31/12/2015, l'âge moyen des ISPV s'élevait à 49,37 ans et l'âge médian à 50,77 ans. La réduction considérable des effectifs des tranches juniors et l'augmentation tout aussi importante des tranches seniors traduisent un vieillissement particulièrement sensible du corps : désormais, un ISPV sur deux a plus de 50 ans. Cette évolution est une tendance lourde depuis une dizaine d'années. De fait, le grade « normal » ne représente plus désormais que 31 % de l'effectif total des ISPV tandis que les grades supérieurs d'inspecteur en chef et d'inspecteur général cumulent 69 % de cet effectif.

La répartition par sexe de l'effectif du corps, avec 498 femmes pour 414 hommes, témoigne d'une féminisation qui continue de progresser régulièrement, le pourcentage de femmes s'étant constamment accru de 2004 (48,4%) à 2015 (54,6%). La représentation des femmes progresse régulièrement dans les grades supérieurs : pour le grade d'inspecteur général, elle est passée de 9,7% en 2004 à 28% en 2015, tandis que pour le grade d'inspecteur en chef, elle atteint désormais 50%, contre 28% en 2004. La représentation des femmes est significative dans le premier grade (75%) et progresse encore avec l'accroissement global des effectifs féminins dans les écoles.

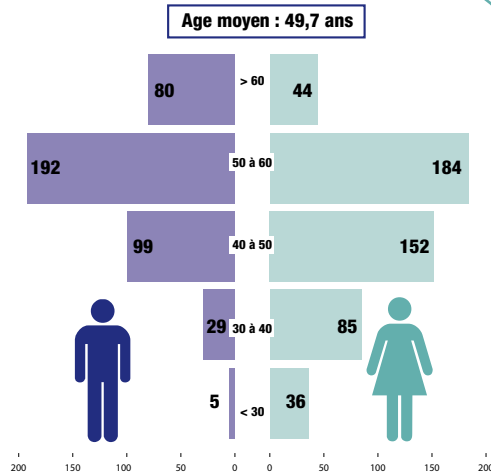
Le corps des ISPV relève du ministère chargé de l'agriculture qui emploie toujours la plus grande majorité des ISPV en activité (80% en 2015). Les autres principaux employeurs sont :

- les agences et établissements publics (ANSES, CIRAD) pour 6% des effectifs,
- les autres ministères (écologie, affaires étrangères, finances, santé) pour 6% des effectifs,
- la Commission européenne pour 3% des effectifs,
- les organisations internationales (FAO, OIE, WB) pour 2% des effectifs.

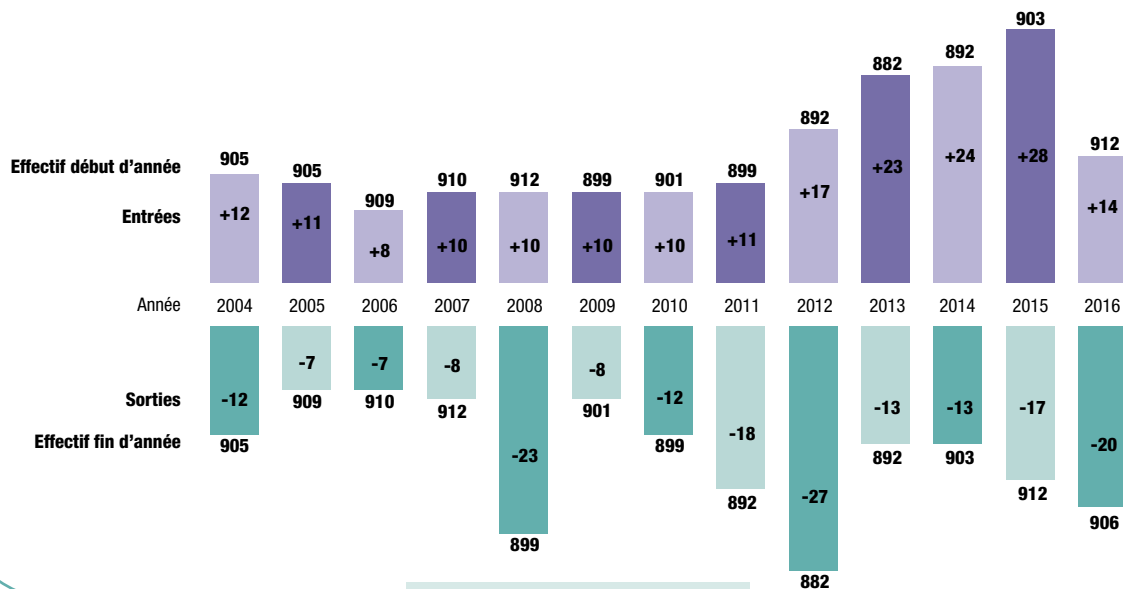
La très grande majorité des 885 ISPV ayant une affectation exercent leur activité en France, soit 94% contre 6% à l'étranger ; 91% sont en poste en métropole dont 28% en région parisienne et 3% en Outre-mer.



Répartition de l'effectif

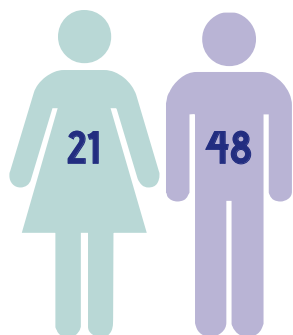


Répartition de l'effectif



Evolution du nombre d'entrées et sorties 2004 à 2015

4 VÉTÉRINAIRES DES ARMÉES



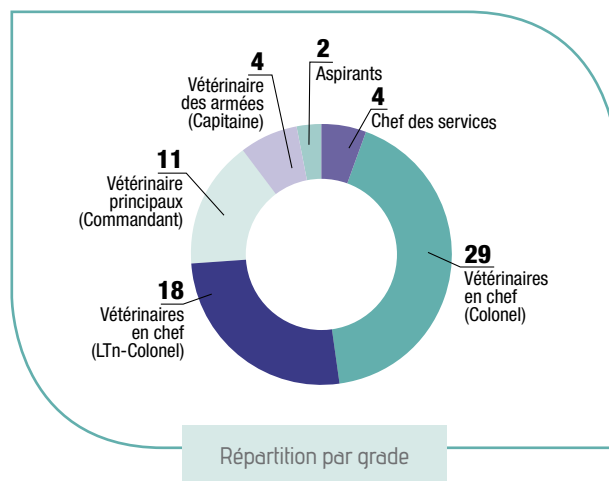
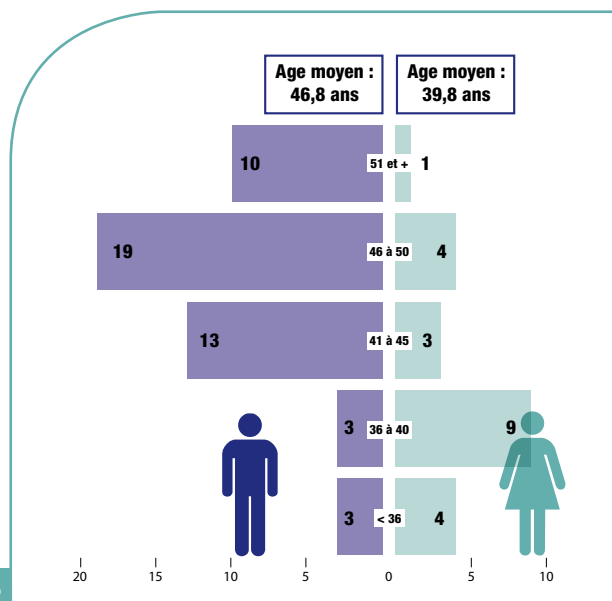
TOTAL : 69

**L'ÂGE MOYEN
EST DE 44,9 ANS.**

Les vétérinaires des armées sont répartis en cinq grades : vétérinaire aspirant (élève en école vétérinaire), vétérinaire des armées (eq. Capitaine), vétérinaire principal (eq. Commandant), vétérinaire en chef (eq. Lieutenant-colonel ou Colonel suivant l'ancienneté) et vétérinaire chef des services (eq. Général) dont l'un, qui a des fonctions d'inspection, porte le grade de vétérinaire général.

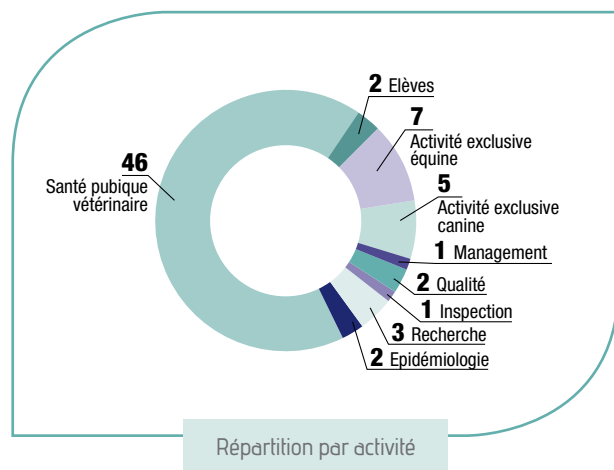
Actuellement au nombre de 69, dont deux étudiants en école, les vétérinaires des armées, depuis leur rattachement en 1978 au service de santé des armées, ont le même statut que les autres praticiens des armées (médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes).

Sachant que le référentiel en organisation 2020 du service de santé des armées prévoit un nombre de 75 vétérinaires, des



recrutements sont attendus dans les prochaines années avec trois modes de recrutement : recrutement en école de santé / école vétérinaire, recrutement sous contrat de vétérinaires thésés avec possibilité d'intégrer les vétérinaires d'active ultérieurement, recrutement d'officiers commissionnés (contrat maximum 17 ans) avec un grade correspondant à leur âge et leur qualification. En 2017 a eu lieu le recrutement de deux élèves en quatrième année d'école. Le recrutement de deux officiers sous contrat est aussi programmé en 2017.

En raison d'un faible recrutement ces dix dernières années, l'âge moyen du corps a atteint 44,7 ans, ce qui explique pourquoi plus de 70% du corps est parvenu au grade de vétérinaire en chef. Parmi les quatre vétérinaires chefs des services, l'un est de sexe féminin.



Les activités vétérinaires concernent deux grands domaines : d'une part le soutien aux forces, y compris en Outre-mer et en opérations, d'autre part les activités régaliennes de contrôle officiel (restauration collective, eaux destinées à la consommation

humaine, bien-être animale), attribuées au sein du Ministère de la défense par le code rural et le code de la santé publique.

L'activité du plus grand nombre (70%) des vétérinaires des armées, que ce soit en métropole, Outre-mer (Nouvelle Calédonie, Réunion, Djibouti, Guyane, Côte d'Ivoire) ou en opérations, concerne la santé publique vétérinaire, c'est-à-dire la protection de l'homme. Elle s'exerce dans les domaines de :

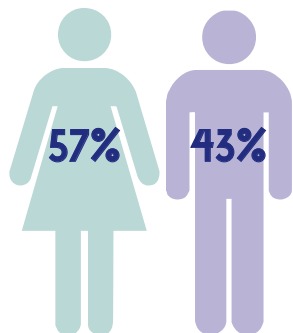
- la sécurité des aliments (sélection des fournisseurs, contrôle de la restauration collective, transport et stockage de denrées alimentaires) ;
- les eaux destinées à la consommation humaine (contrôle des captages, expertise et réalisation d'analyses en opérations) ;
- la contribution aux études épidémiologiques, aux plans de lutte contre les zoonoses et les affections des animaux ou les infestations présentant une importance au plan économique ou écologique.

Les mêmes vétérinaires exercent aussi une activité de soins et de contrôle de la bien-être animale au bénéfice des animaux ressortissant du ministère de la défense et des animaux de la Gendarmerie Nationale.

Douze vétérinaires (17%) ont une activité exclusive de soins dans des cliniques vétérinaires militaires (expertise, médecine et chirurgie) au profit des animaux des armées. Cinq exercent en médecine vétérinaire canine et sept en médecine vétérinaire équine.

Trois vétérinaires exercent dans des établissements de recherche du service de santé des armées où ils sont chercheurs ou bien participent aux soins et à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

STAGE TUTORÉ EN 5 A DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES FRANÇAISES



**42 ÉTUDIANTS
EN 4 ANS**

17 Étudiants pour l'année 2016/2017

40 % sont issus d'un milieu urbain ou rural

100 % des diplômés exercent en zone rurale

29 % exercent dans la structure d'accueil

100% d'insertion professionnelle dans les territoires ruraux,

5 diplômés sont établis dans une société vétérinaire dans

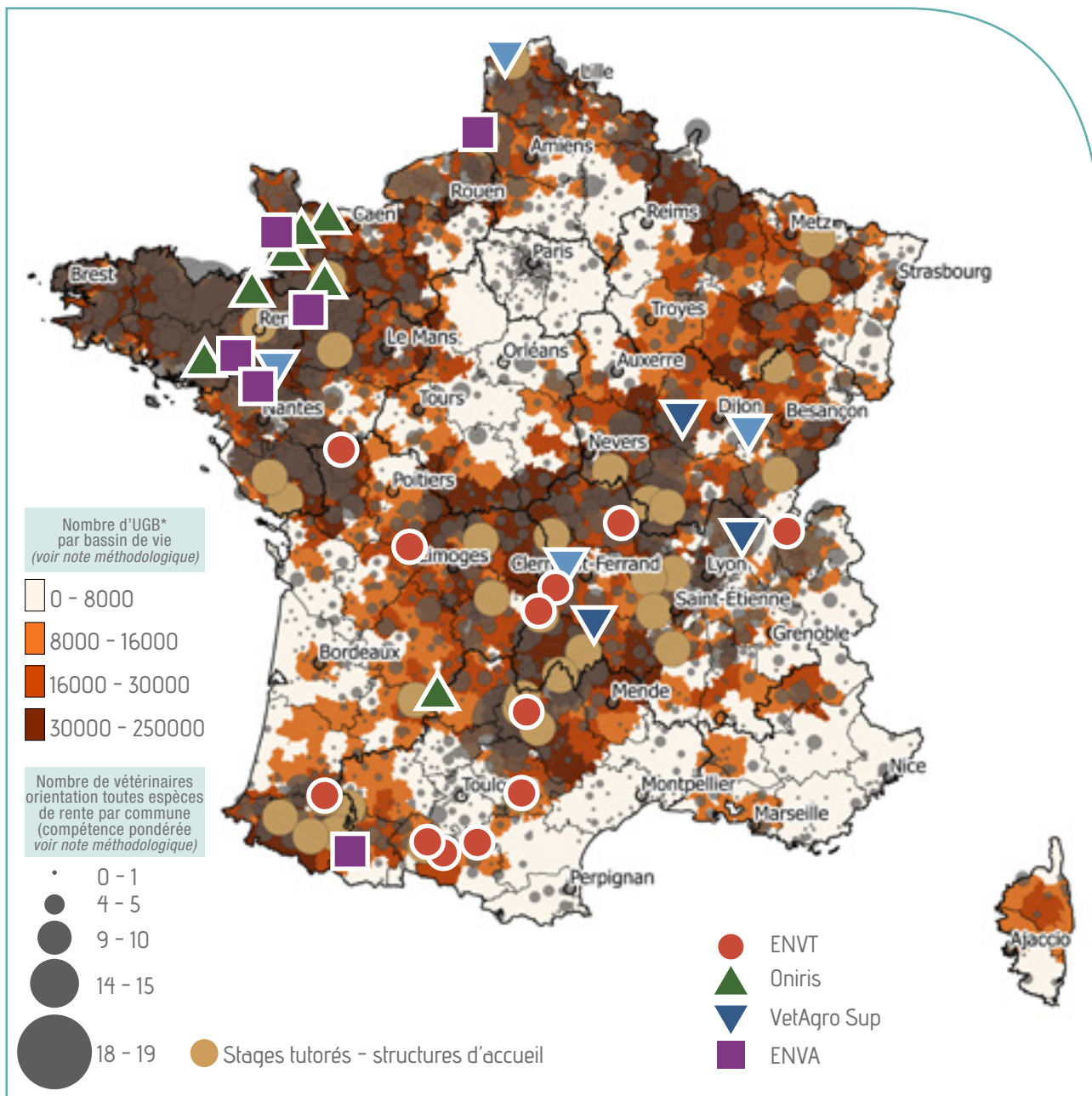
laquelle 3 à 5 diplômés exercent et 20 diplômés dans une

société vétérinaire dans laquelle plus de 5 diplômés exercent.

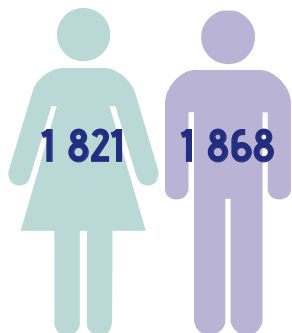
32 dossiers ont été acceptés pour 2017/2018.

La carte nationale en page suivante positionne les vétérinaires praticiens tuteurs d'un étudiant en "stage tutoré" depuis le début du programme

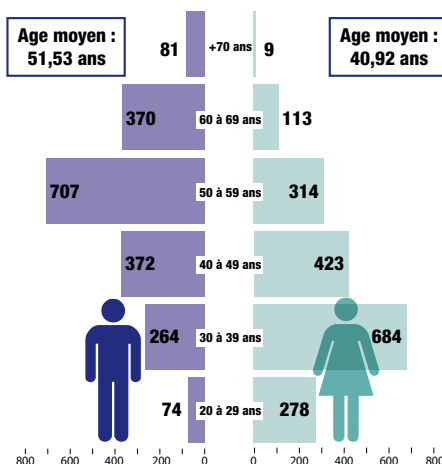




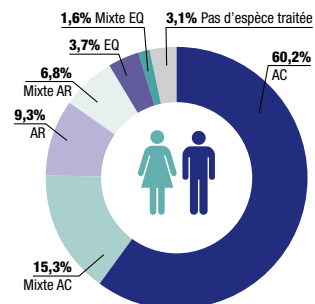
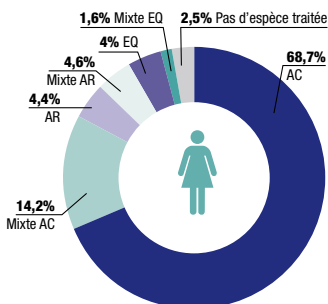
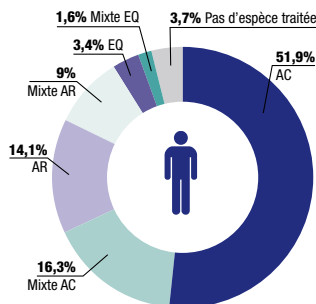
ÉCOLE D'ORIGINE ENVA



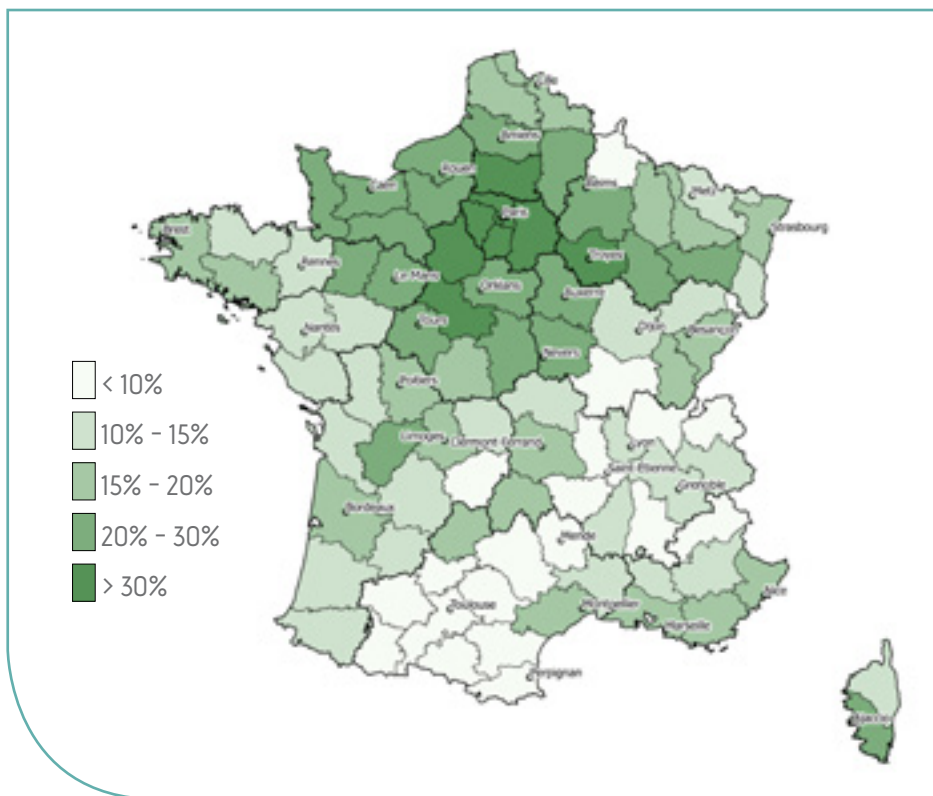
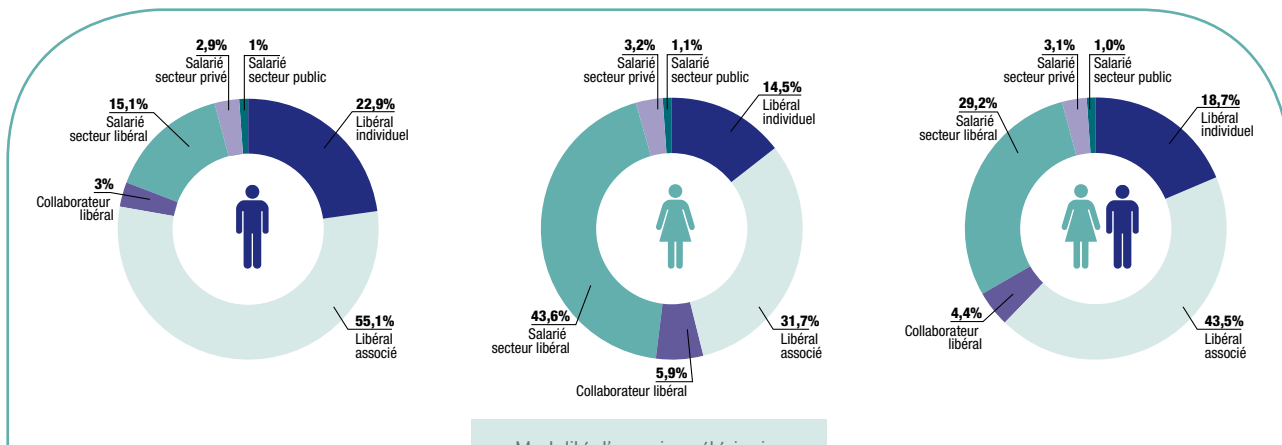
TOTAL : 3 689
L'ÂGE MOYEN
EST DE 46,29 ANS.



20,3 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de l'ENVA

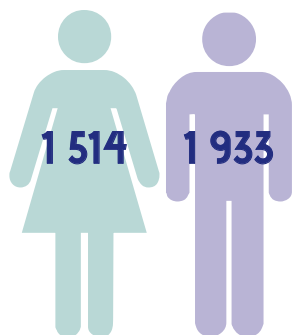


Espèces traitées

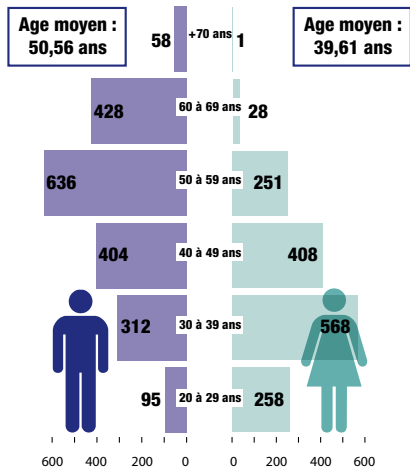


Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés ENVA par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

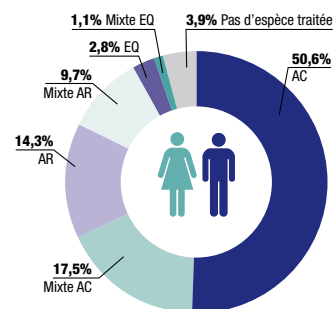
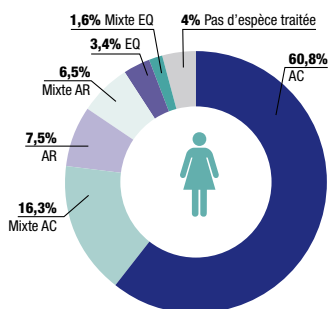
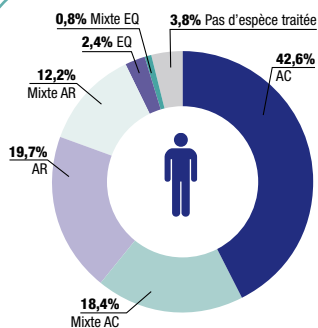
ÉCOLE D'ORIGINE ENVT



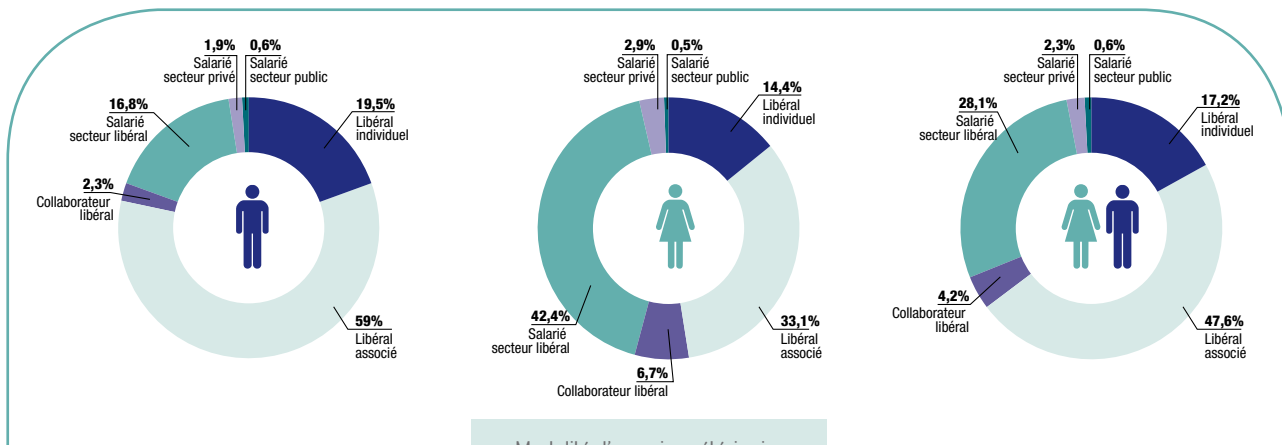
TOTAL : 3 447
L'ÂGE MOYEN
EST DE 45,75 ANS.



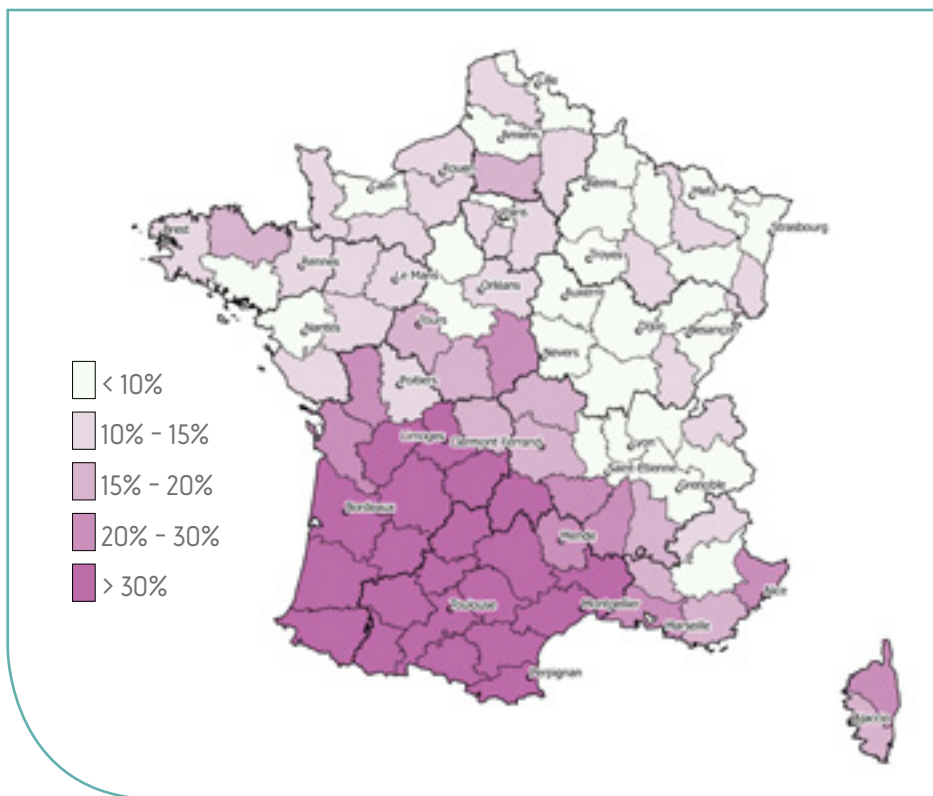
19 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de l'ENVT



Espèces traitées

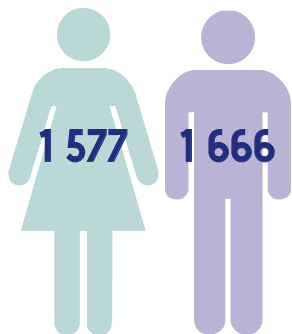


Modalité d'exercice vétérinaire



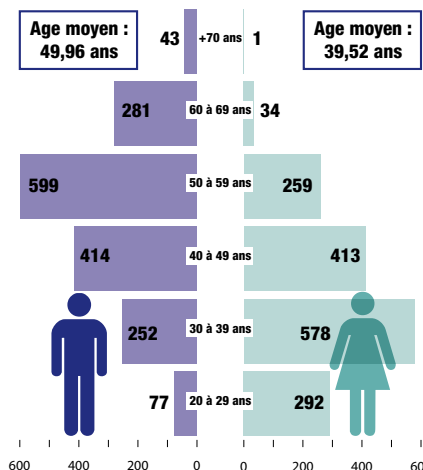
Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés ENVT par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

8 ÉCOLE D'ORIGINE VETAGRO SUP

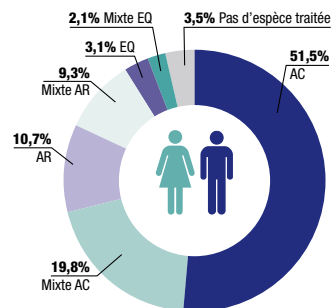
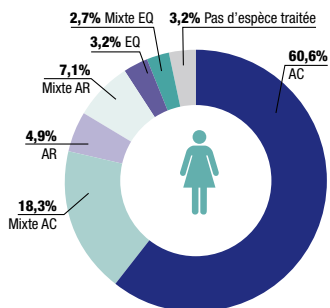
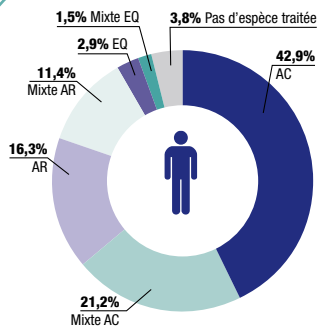


TOTAL : 3 243

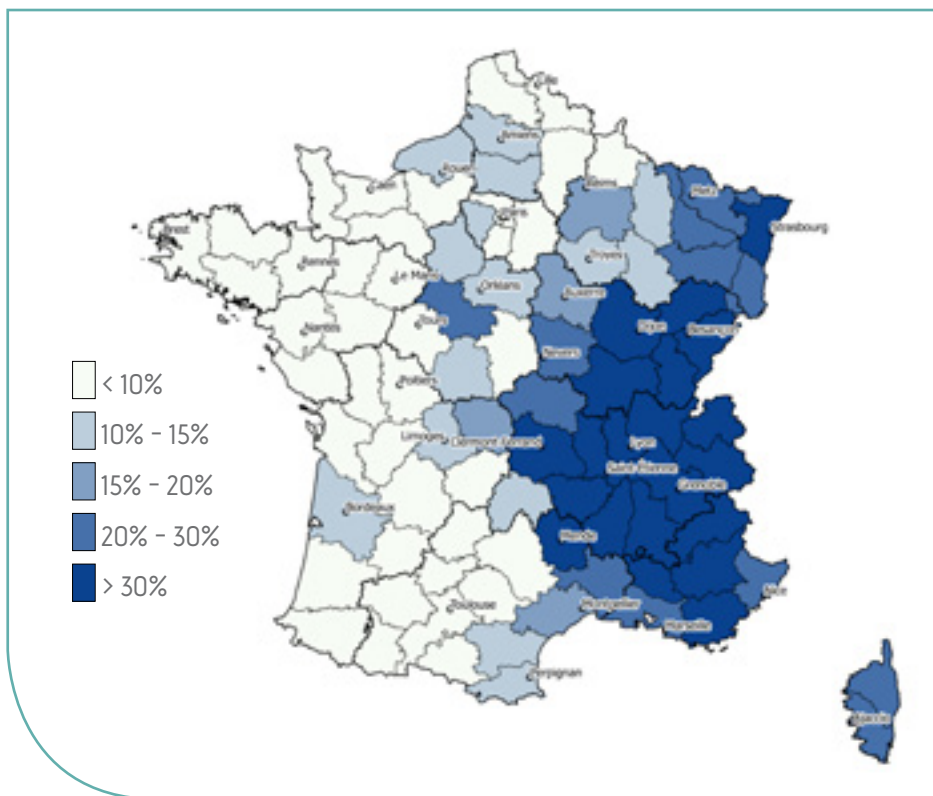
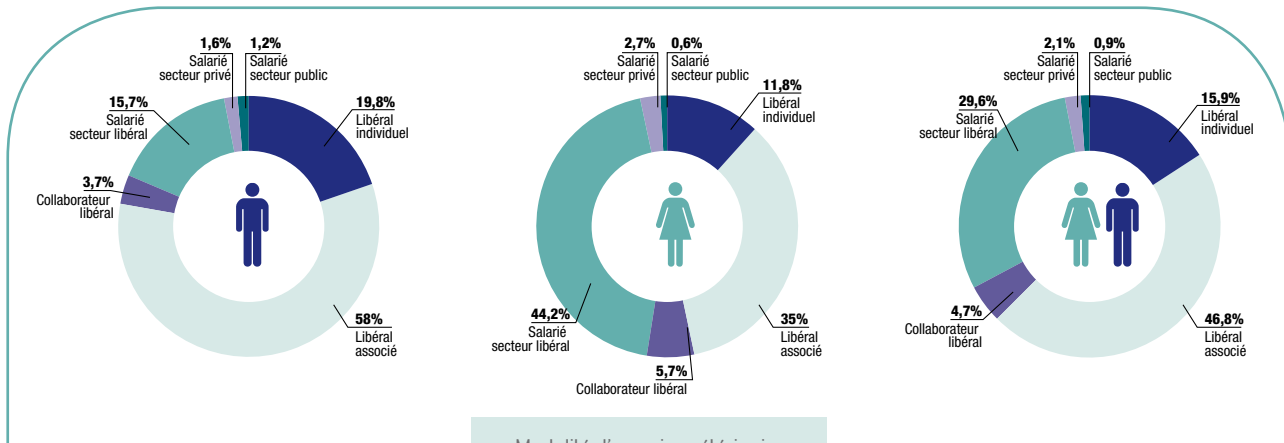
L'ÂGE MOYEN EST DE
44,88 ANS.



17,9 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de VetAgro Sup

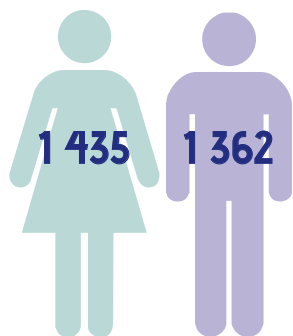


Espèces traitées



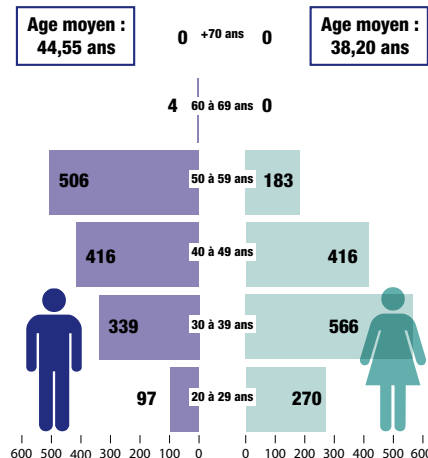
Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés de VetAgro Sup par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

ÉCOLE D'ORIGINE ONIRIS

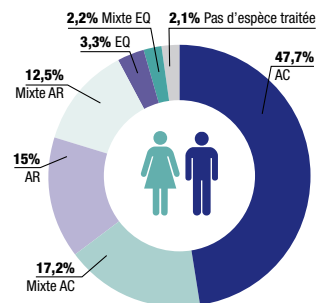
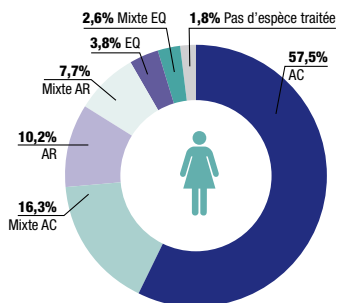
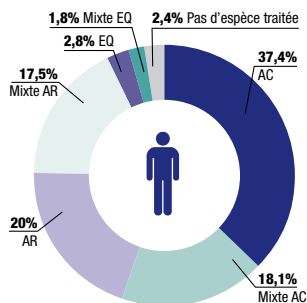


TOTAL : 2 797

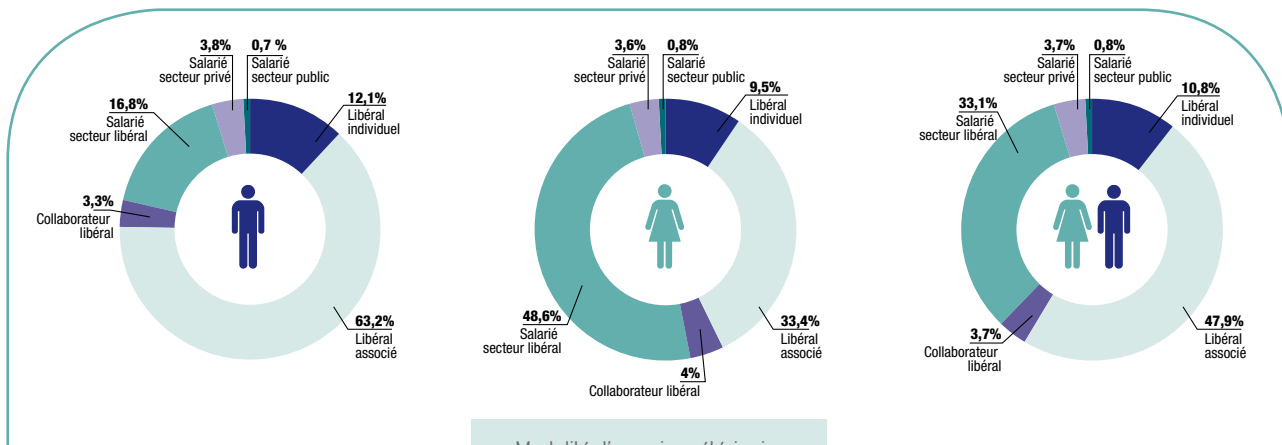
L'ÂGE MOYEN
EST DE 41,29 ANS.



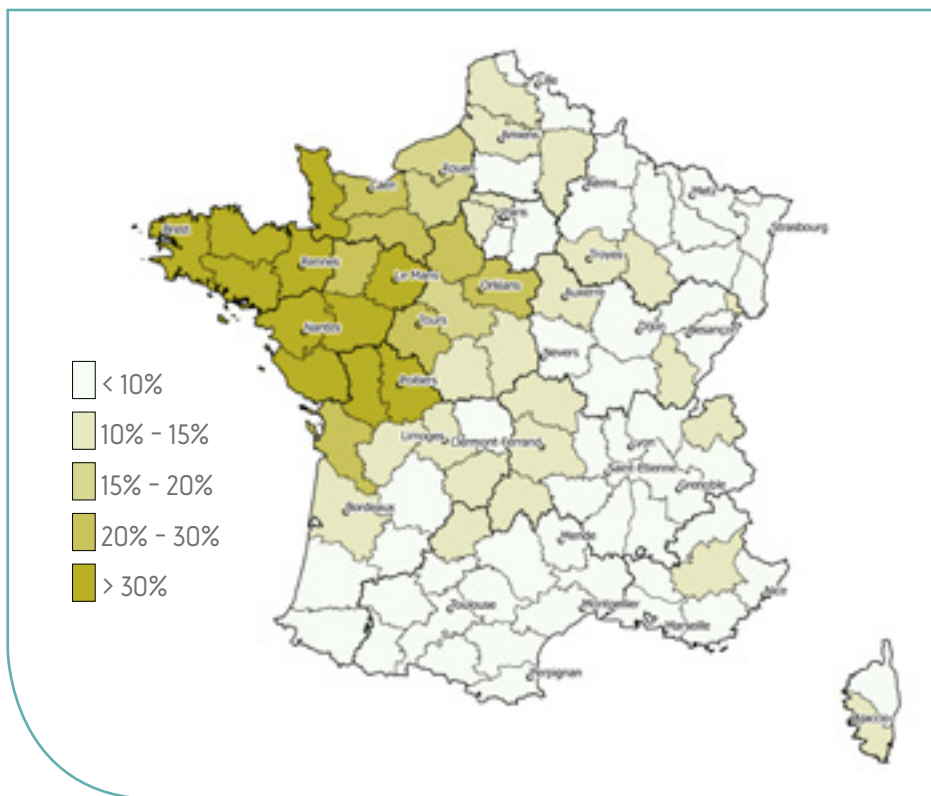
15,4 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de l'ONIRIS.



Espèces traitées

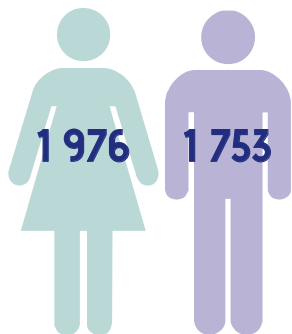


Modalité d'exercice vétérinaire



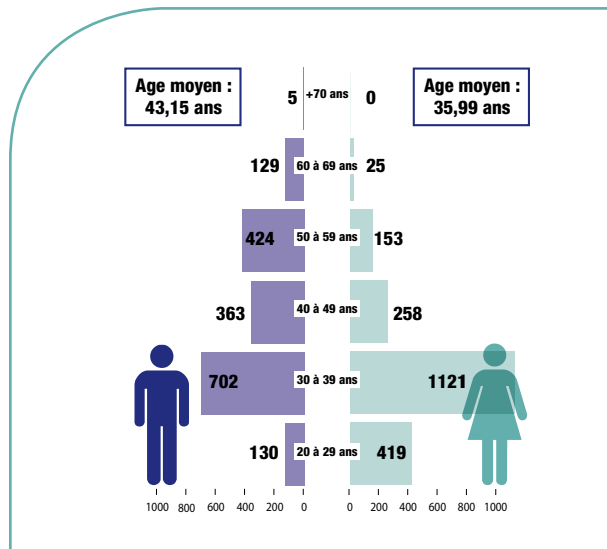
Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés ONIRIS par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

20 ÉCOLE D'ORIGINE BELGIQUE

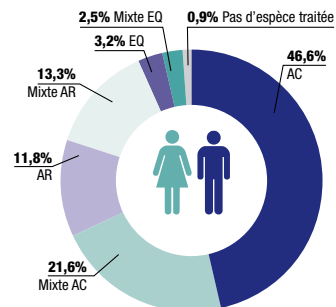
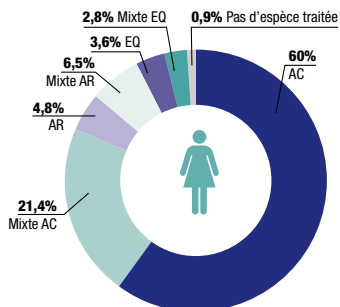
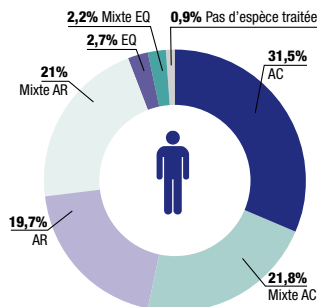


TOTAL : 3 729

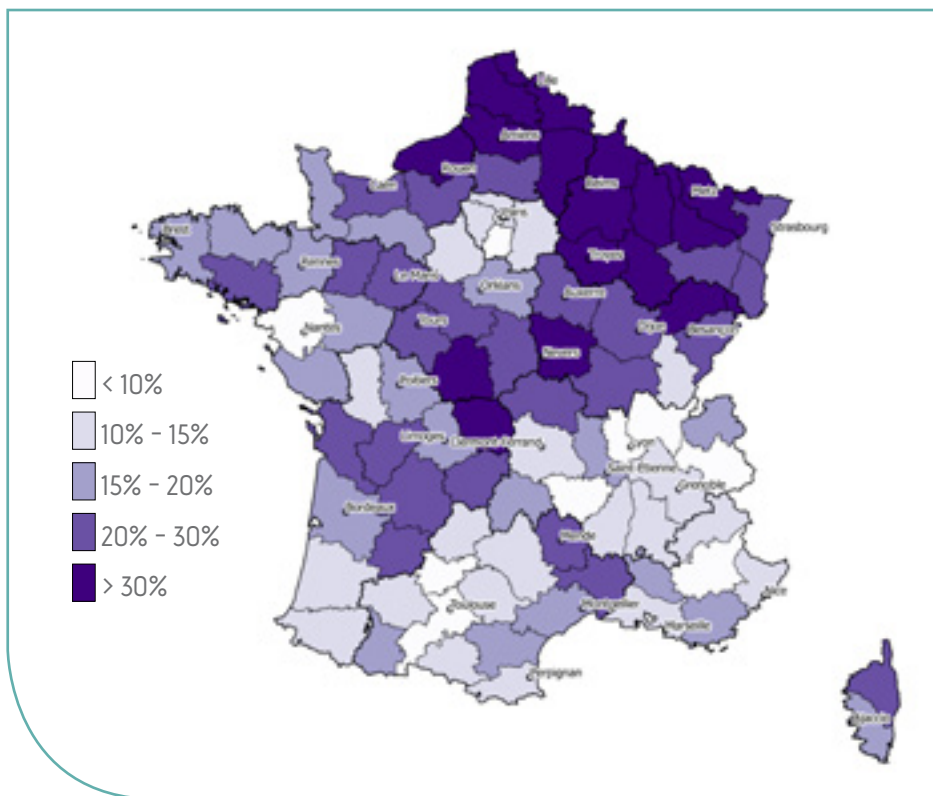
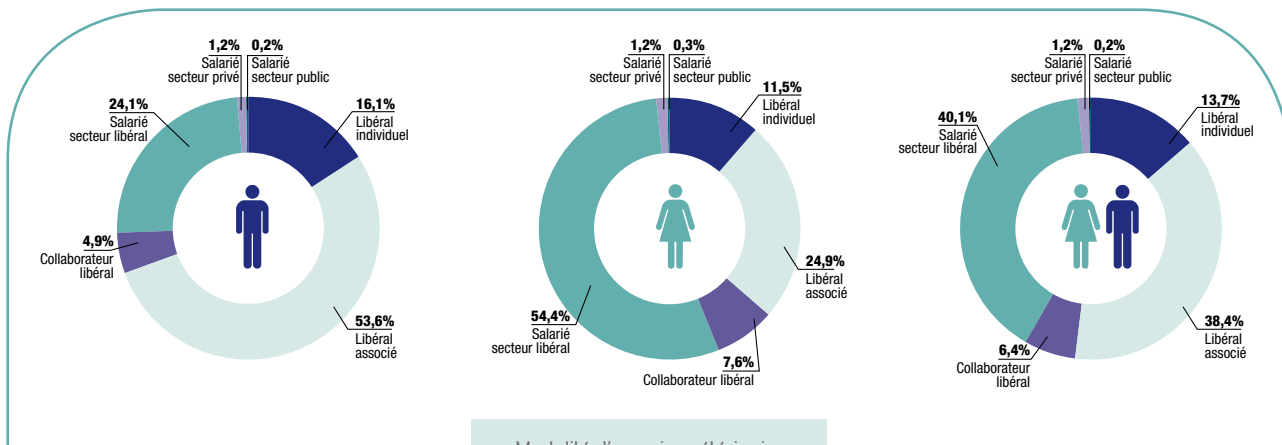
L'ÂGE MOYEN
EST DE 39,36 ANS.



20,5 % des vétérinaires inscrits sont diplômés de Belgique



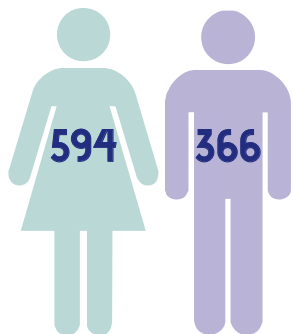
Espèces traitées



Le pourcentage exprime un ratio nombre de vétérinaires diplômés de Belgique par rapport au nombre total de vétérinaires, par département.

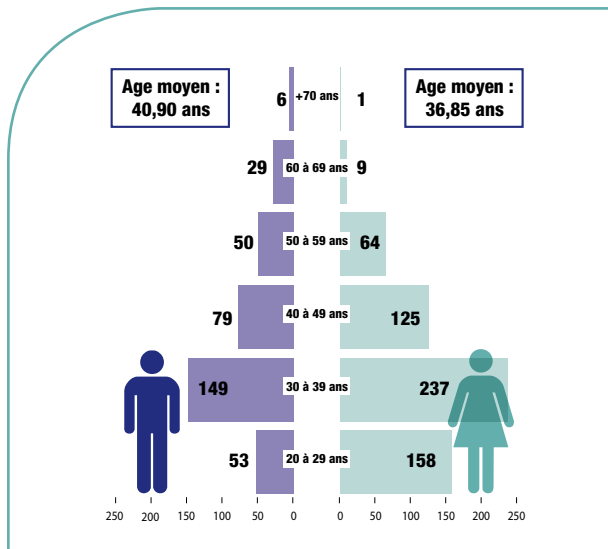


ÉCOLE D'ORIGINE AUTRES UE

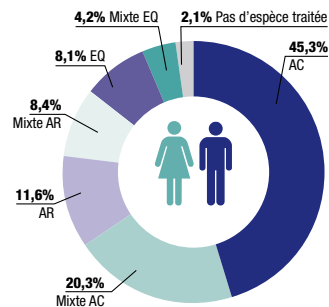
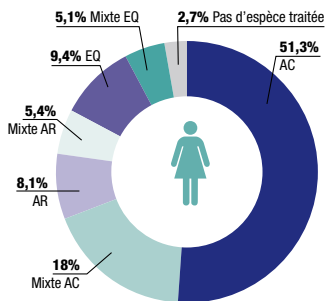
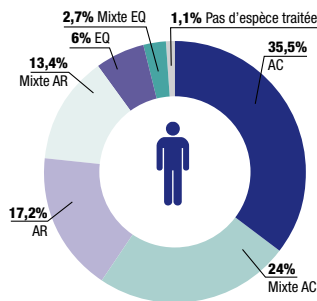


TOTAL : 960

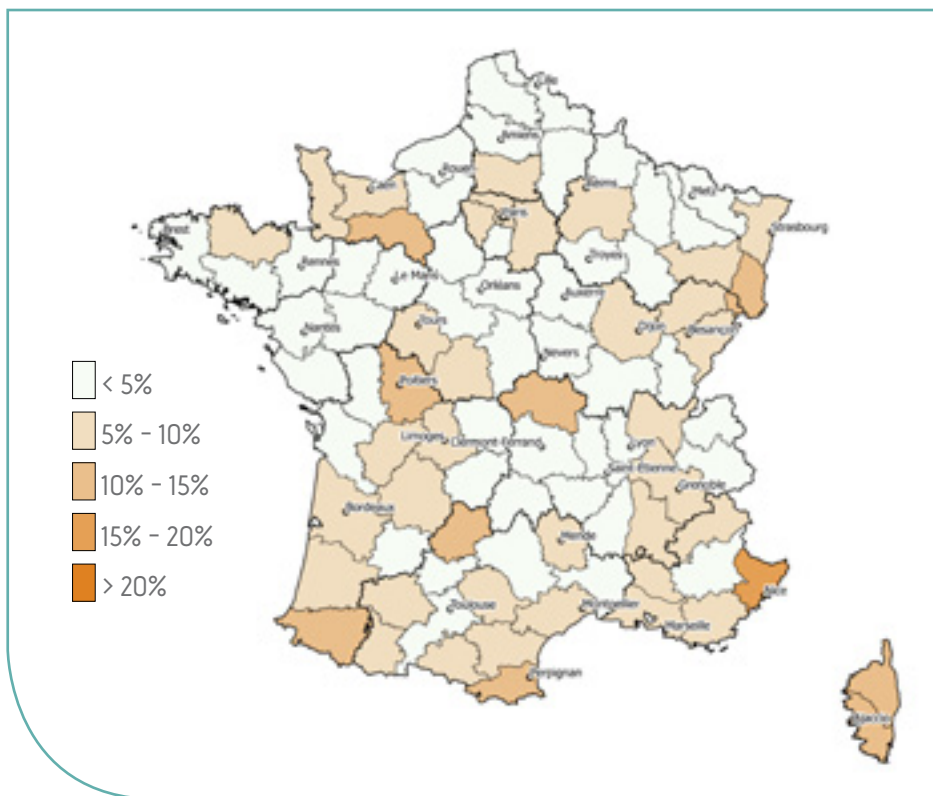
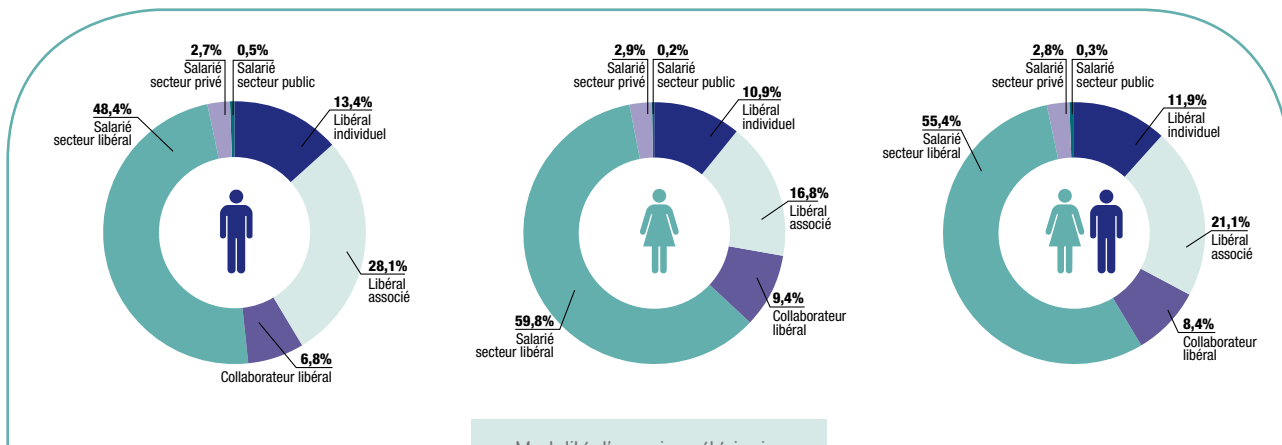
L'ÂGE MOYEN
EST DE 38,39 ANS.



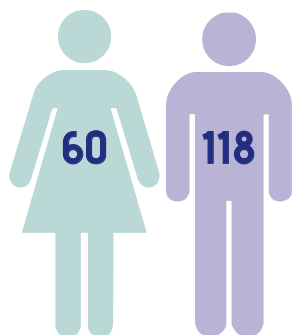
5,3 % des vétérinaires inscrits sont diplômés d'un autre pays de l'Union Européenne.



Espèces traitées



ÉCOLE D'ORIGINE PAYS-TIERS



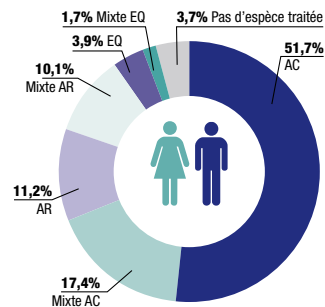
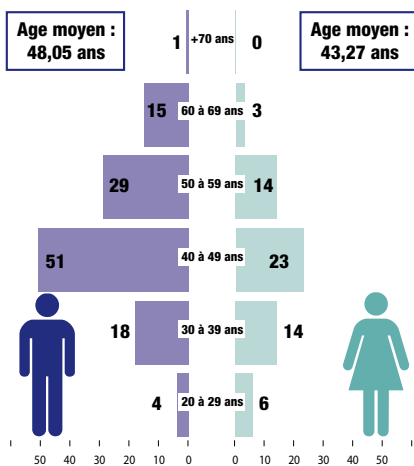
TOTAL : 178
L'ÂGE MOYEN
EST DE 46,44 ANS.

L'âge moyen des vétérinaires d'origine des pays tiers est de 46,44 ans

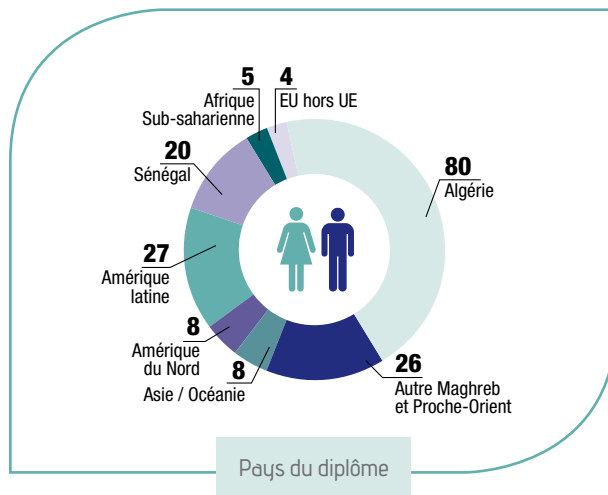
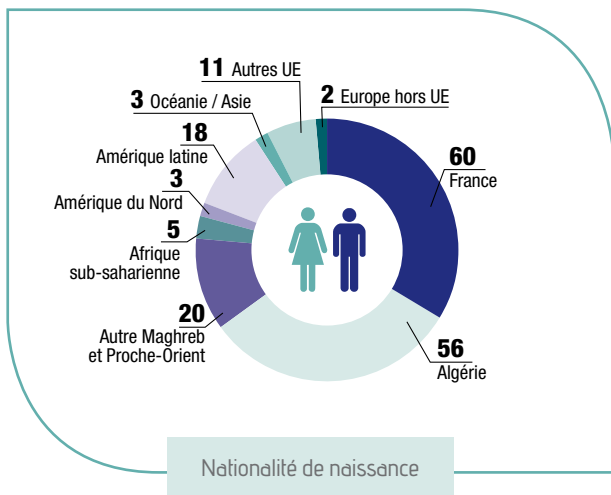
86 vétérinaires des pays tiers ont une activité libérale.

92 exercent comme vétérinaires salariés du secteur libéral.

33,7 % (60) des vétérinaires en exercice et titulaires d'un diplôme des pays tiers sont de nationalité française.

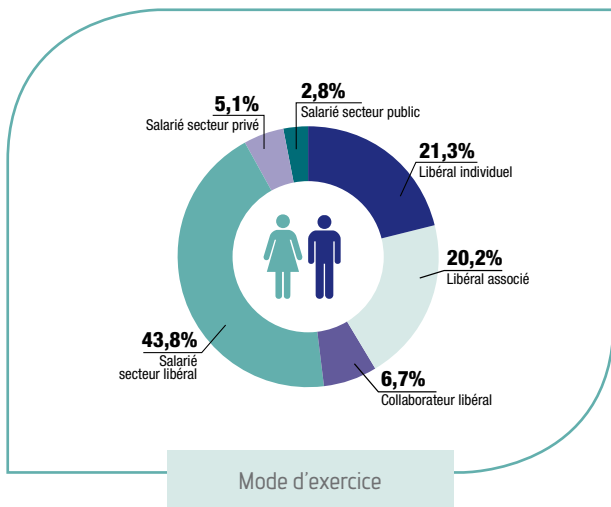


Mode d'exercice



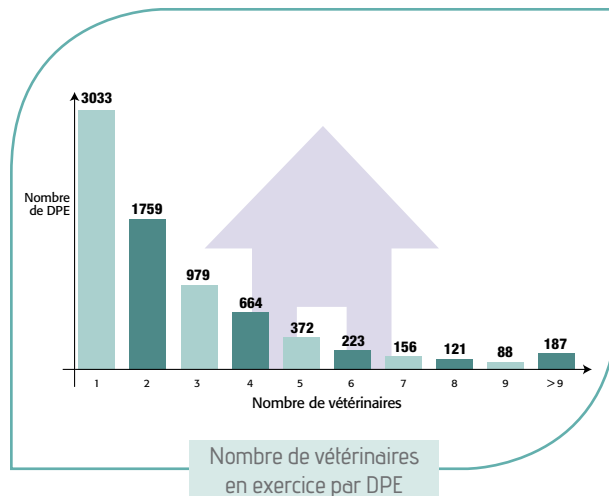
45,5% des diplômés sont de nationalité de naissance d'un pays d'Afrique ou du Proche-Orient.

Avec près de 50 % des diplômés issus des pays tiers détenus par les vétérinaires inscrits en France, l'Algérie est le pays formateur principal.



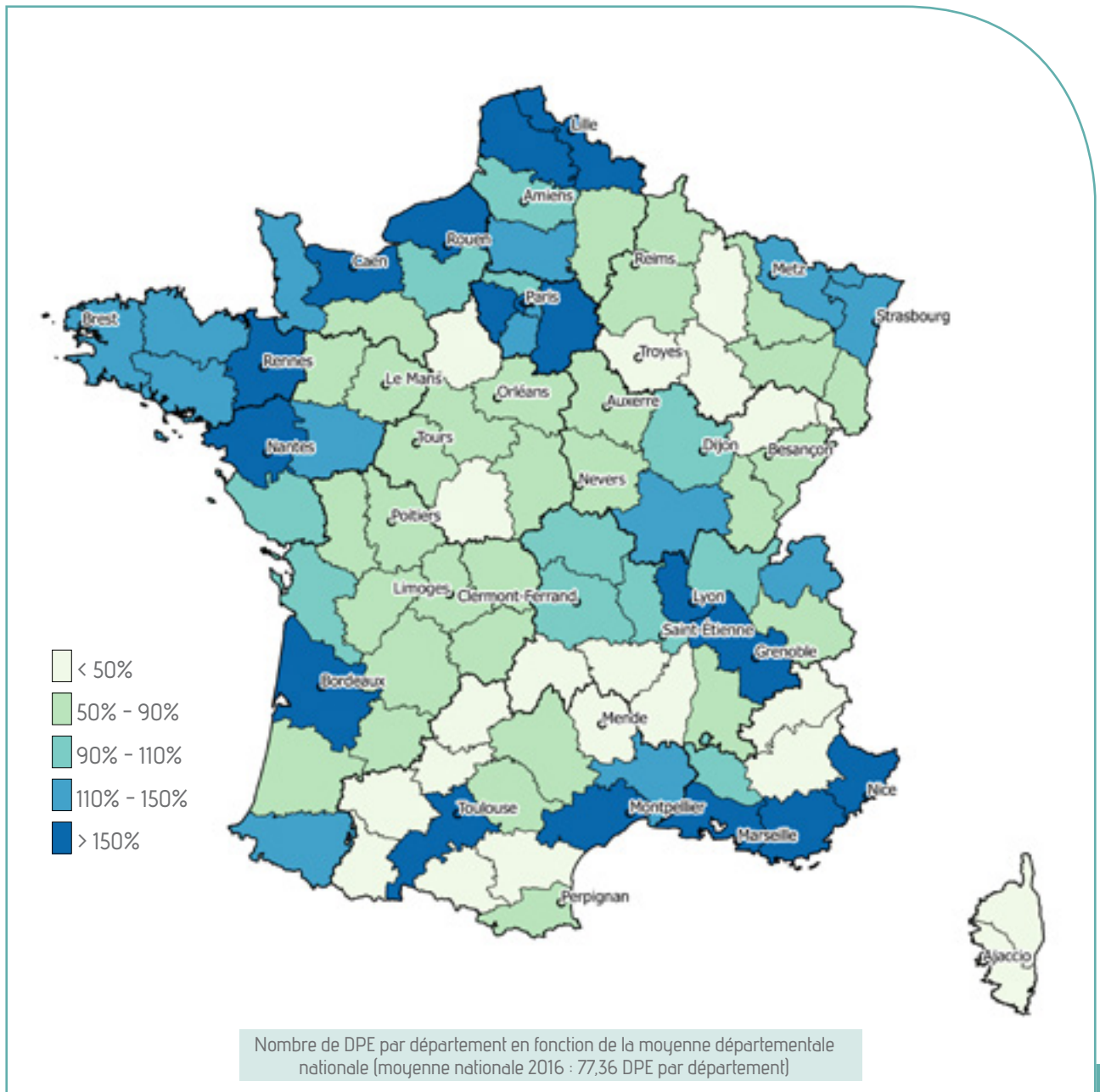
23 ETABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES

8 050



8 050 établissements sont répertoriés, 81,9 % sont des établissements de soins vétérinaires, lieux où sont reçus de animaux pour y être soignés, et 12,4 % sont des locaux où s'exerce la profession de vétérinaire.

Les établissements de soins vétérinaires sont enregistrés comme cliniques vétérinaires pour 56,4 % d'entre eux, comme cabinet ou cabinet médico-chirurgical pour 40,9 %. Un seul vétérinaire exerce dans 43,8 % des DPE (domicile professionnel d'exercice), et 19,8 % de ceux-ci occupent deux vétérinaires.



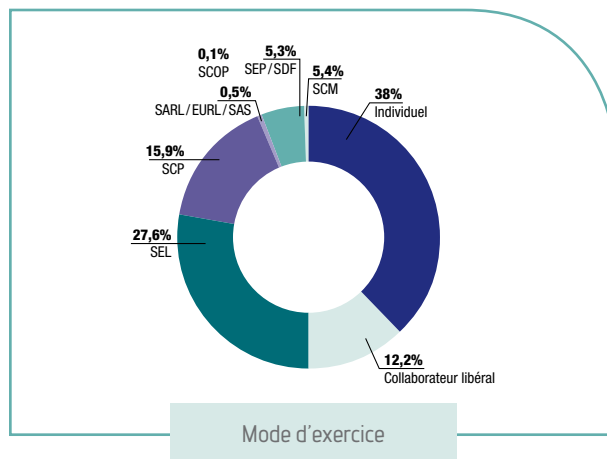
24 FORMES JURIDIQUES D'EXERCICE DES VÉTÉRINAIRES

7 336

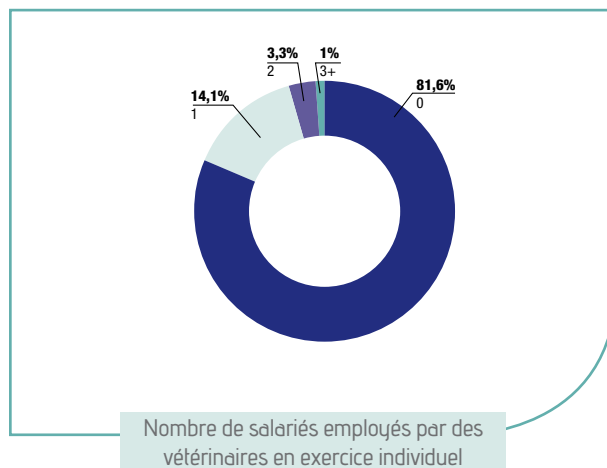
Au 31/12/2016, 7 336 entités juridiques exercent la profession de vétérinaires. 3 230 sociétés vétérinaires sont inscrites au tableau de l'Ordre. 390 sociétés en participation, ex sociétés de fait, sont enregistrées auprès de l'Ordre et 3 684 vétérinaires exercent sous

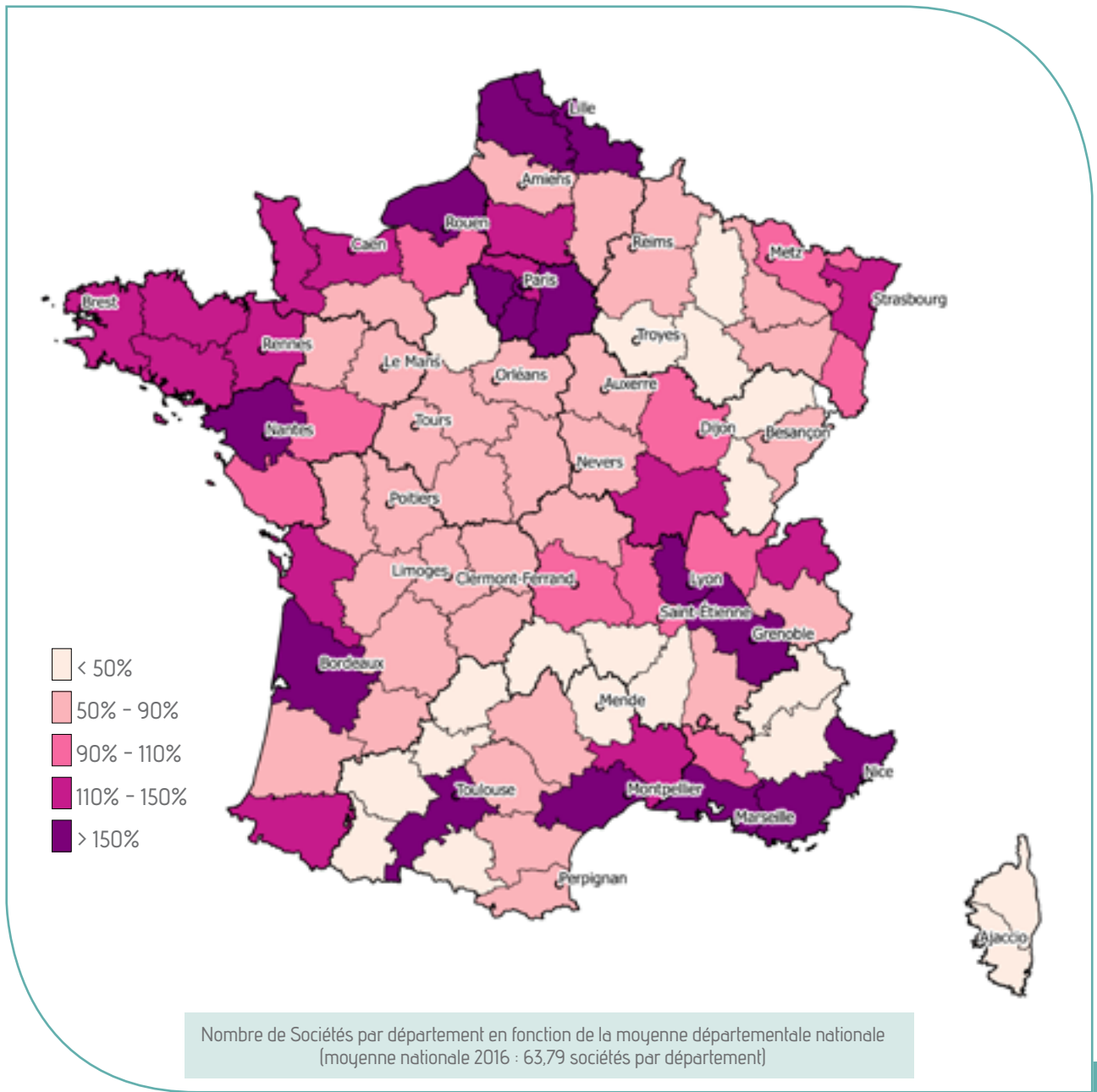
un statut de travailleur non salarié, 2 786 en exercice individuel et 898 en qualité de collaborateur libéral.

Parmi les sociétés d'exercice vétérinaire, les principales formes juridiques sont les SEL (62%) et les SCP (36,2%).

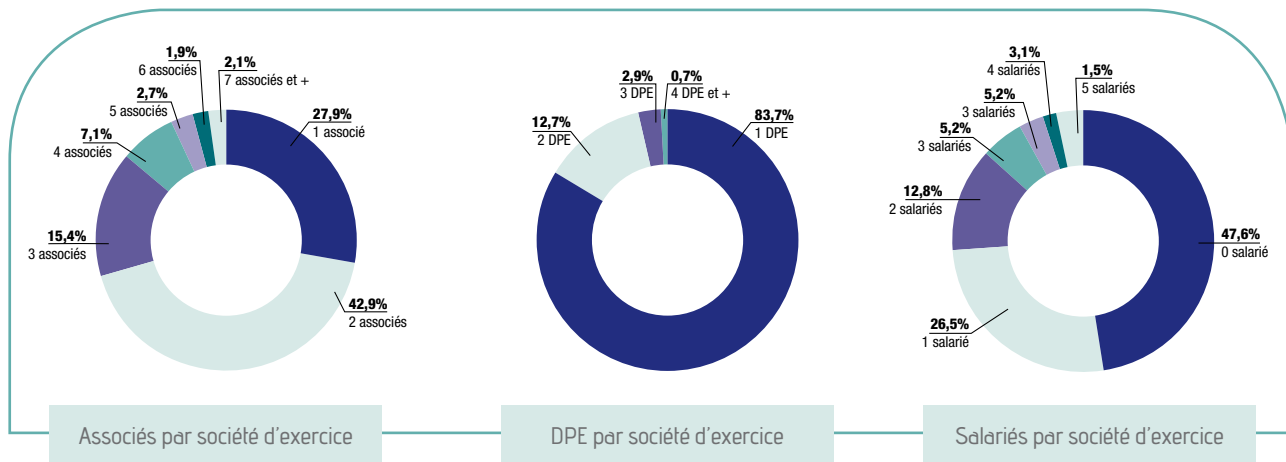


68



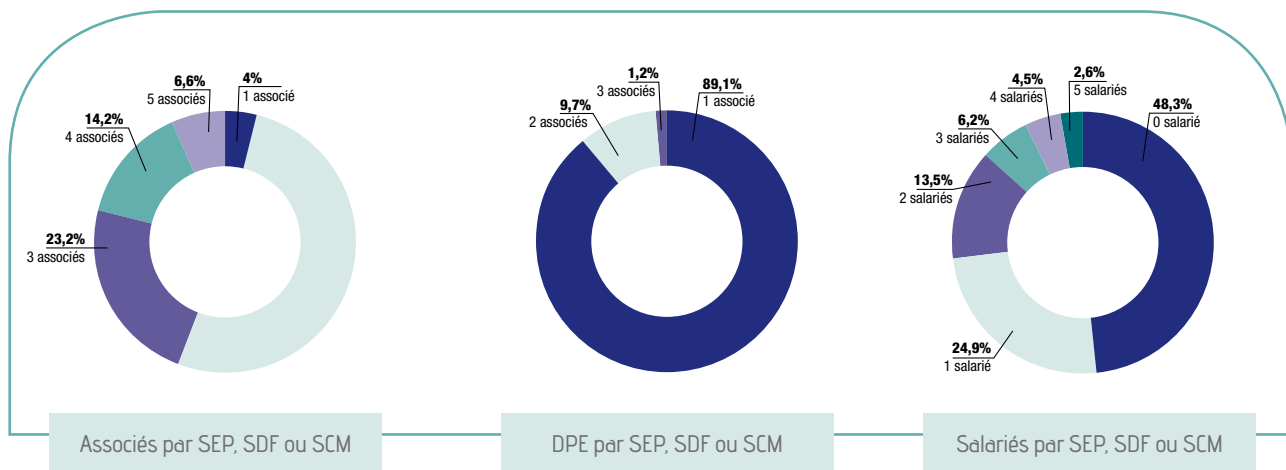






Les sociétés d'exercice vétérinaires emploient 3 448 vétérinaires salariés et exploitent 3 894 établissements vétérinaires. Les sociétés d'exercice vétérinaires emploient en moyenne 1,06 salariés vétérinaires quand les vétérinaires en exercice individuel occupent 0,23 salariés vétérinaires.

Les sociétés d'exercice vétérinaires sont composées en moyenne de 2,27 associés. 422 SEP/SCM sont recensées et exploitent 473 établissements vétérinaires. Elles sont composées en moyenne de 2,67 associés et exploitent 1,12 établissement de soins vétérinaires. Elles occupent en moyenne 1,01 salariés vétérinaires.



MÉTHODOLOGIE

Les chiffres et éléments publiés sont issus de la base des données personnelles des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires arrêtées au 31 décembre 2016 à l'exception des informations concernant le service de santé des armées et les inspecteurs de santé publique vétérinaire. Les chiffres publiés ne sont pas arrondis à la décimale supérieure. Les données régionales sont valorisées sur la base des nouvelles régions administratives nées de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015 à l'exception de la Région Corse qui est rattachée à la Région PACA pour constituer la Région ordinaire PACA-Corse. **ORIGINE DES DONNÉES** • AGRESTE - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt • Conseil national de l'Ordre des vétérinaires • Corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire • Données fournies par l'Association SPIE (système professionnel information élevage) d'après BDN1 (base de données nationale d'identification) • FACCO (Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers) • Institut Français du Cheval et de l'Équitation • Service de Santé des Armées • Syndicat national des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire

CARTOGRAPHIE

Pondération des espèces déclarées :

Les vétérinaires inscrits au tableau de l'ordre ont le choix de déclarer trois espèces différentes auxquelles ils dispensent des actes vétérinaires de médecine, de chirurgie et de pharmacie vétérinaire. Le rang de déclaration est hiérarchisé et fait l'objet d'une pondération afin d'exprimer un ratio entre les données animales et la compétence vétérinaire. La clé de répartition est ainsi déterminée : une espèce déclarée en premier rang vaut 1. Une espèce déclarée en deuxième rang vaut 2/3 et une espèce déclarée en rang 3 vaut 1/3.

Légende :

Nombre de vétérinaires : les cartes reprennent 39 tailles de points différentes. Par convention, la légende indique uniquement les points les plus représentatifs.

Densité population canine et féline : Pour une meilleure représentation des densités sur les cartes, le choix d'un affichage par «Ruptures naturelles (Jenks)» est retenu. La méthode vise à réduire la variance dans les classes et à maximiser la variance entre les classes.

Unité-Gros-Bétail : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'UGB tous aliments (UGBTA) qui compare les ani-

maux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés est la référence retenue pour les cartes pages 30 et 327. Source AGRESTE

Bassin de vie : Les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants. Source INSEE

Données FACCO :

Les cartes nationales concernant l'estimation du nombre de chiens et de chats par regroupement de régions (page 24) sont construites sur la base des données FACCO reprenant le nombre et la répartition des foyers français (y compris résidents étrangers) source INSEE - enquête emploi enquête FACCO - KANTAR TNS automne 2016. Regroupements de régions consolidés : Région Parisienne - Région Nord - Région Est - Région Bassin Parisien Est - Région Bassin Parisien Ouest - Région Ouest - Région Sud-Ouest - Région Sud-Est - Région Méditerranée.

Données ISPV : Les éléments en pages 46 et 47 sont issus du rapport annuel sur la démographie du corps des ISPV - situation arrêtée au 31 décembre 2016.

REMERCIEMENTS

Comité des membres de l'ONDPV : CARPV (Caisse autonome de retraite et de prévoyance des vétérinaires), CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux), CNOV (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires), Corps des ISPV, DGAI (Direction générale de l'alimentation), DGE (Direction générale entreprises), DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche), ENVA (Ecole nationale vétérinaire d'Alfort), ENVT (Ecole nationale vétérinaire de Toulouse), ONIRIS (Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique), Service de Santé des Armées, VetAgro Sup (Campus vétérinaire de Lyon).

M. Yves BODET - FACCO • M. Laurent DUVEAUX - Institut de l'Élevage • M. Pascal FERÉY, Me Christine MARLIN, Me Aurora SAISON-GAULIER - Assemblée permanente des chambres d'agriculture • Professeur Pierre SANS - Ecole nationale vétérinaire de Toulouse • M. Daniel ROGUET - Association SPIE • DV Jean-Luc ANGOT - CGAAER • Vétérinaire général Philippe ULMER - Service de santé des Armées.

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
---------------------------	----------

LES VÉTÉRINAIRES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE

Données nationales	7	• Vétérinaires de la fonction publique	46
• Les primo-inscrits au tableau de l'Ordre des vétérinaires	13	• Vétérinaires des armées	48
• Les vétérinaires sortants du tableau de l'Ordre des vétérinaires	15	• Stage tutoré en 5 A des écoles nationales vétérinaires françaises	50
• Les vétérinaires entrants/sortants	17	• Vétérinaires diplômés de l'ENVA	52
• Vétérinaires en exercice libéral	18	• Vétérinaires diplômés de l'ENVT	54
• Vétérinaires salariés	20	• Vétérinaires diplômés de VetAgro Sup	56
• Vétérinaires pour animaux de compagnie	22	• Vétérinaires diplômés d'ONIRIS	58
• Vétérinaires pour animaux de rente	26	• Vétaérinaires diplômés en Belgique	60
• Vétérinaires pour équidés	34	• Vétérinaires diplômés dans un autre pays de l'UE	62
• Vétérinaires de moins de 35 ans	38	• Vétérinaires diplômés dans un pays tiers	64
• Vétérinaires de plus de 55 ans	39	• Etablissements vétérinaires	66
• Vétérinaires en cumul emploi retraite	40	• Formes juridiques d'exercice des vétérinaires ..	68
• Spécialistes vétérinaires reconnus CNSV*	42		

Méthodologie	72
---------------------------	-----------

Remerciements	72
----------------------------	-----------



Crédits photos : Frédéric Decante, Service de Santé des Armées,
SDIS 69, Communication ENVT, CNOV,
Thinkstock, Denis Avignon.

Edition : décembre 2017

Rédaction : Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Conception et réalisation : images&formes